

PROJET SOCIAL 2017

CENTRE SOCIOCULTUREL

CLARA  ZETKIN
VILLETANEUSE



Janvier 2017

SOMMAIRE

I. <u>CLARA ZETKIN : UN CENTRE SOCIOCULTUREL ET UN EQUIPEMENT MUNICIPAL</u>	p 4
1. Les centres sociaux : Leur histoire	p 5
a. A l'origine	p 5
b. La fédération des centres sociaux	p 6
2. Les centres sociaux : leurs missions	p 6
a. Qu'est ce qu'un centre social ?	p 6
b. L'animation de la vie sociale : un partenariat entre les Caf et les centres sociaux	p 7
c. Le projet social	p 8
3. Le centre socioculturel Clara Zetkin : un équipement pour la ville	p 8
a. La naissance de Clara Zetkin	p 8
b. L'équipement et son fonctionnement	p 9
c. Les missions et les actions	p.11
II. <u>LA DEMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL : DE LA GESTATION A L'EVALUATION</u>	p 14
1. Lancer la démarche et créer de la synergie	p 15
a. La démarche : objectifs, étapes et calendrier	p 15
b. Une démarche participative de tous les acteurs	p 16
c. Lancement de la démarche et constitution du « groupe moteur »	p 16
2. Une évaluation du projet et des pistes de réflexion	p 19
a. Se réappropriier le projet social	p 19
b. Les axes et objectifs du projet social 2010-2013	p 20
c. Bilan des actions et évaluation	p 21
d. Synthèse de l'évaluation	p 22

III. <u>LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE</u>	p 24
1. L'environnement du centre socioculturel Clara Zetkin	p 25
a. Le territoire	p 25
b. La population	p 28
c. La vie associative	p 29
2. Le diagnostic partagé du territoire	p 32
a. La parole des habitants	p 32
b. La rencontre avec les partenaires	p 37
3. Formulation d'orientations et esquisse des axes pour le futur projet social	p 41
a. Orientations	p 42
b. Propositions pour les futurs axes	p 42
IV. <u>LE PROJET SOCIAL</u>	p 44
1. L'arbre à objectifs	p 45
a. Visualiser le plan d'actions	p 45
b. La réalisation de l'arbre du centre socioculturel Clara Zetkin	p 45
2. Le plan d'actions	p 47
Axe 1	p 47
Axe 2	p 48
Axe 3	p 49
3. L'Evaluation du projet	p 50
a. Mettre en place des outils de bilan et d'évaluation et proposer des indicateurs et des critères d'évaluation	p 50
b. Réunir régulièrement les usagers, les habitants et les partenaires pour réinterroger le projet	p 52
ANNEXES	p 55



En 2017, le projet social du centre socioculturel Clara Zetkin doit être renouvelé.

La démarche de renouvellement du projet social permet de re-questionner la place du centre social sur le territoire, ses missions, ses objectifs et ses actions.

C'est une démarche codifiée mais qui laisse néanmoins une large place aux spécificités de chaque structure et de chaque territoire.

Cette démarche est surtout l'occasion de mettre en pratique la participation des habitants et de les impliquer dans le processus, avec un objectif majeur : développer le pouvoir d'agir des habitants.

I. CLARA ZETKIN : UN CENTRE SOCIOCULTUREL ET UN EQUIPEMENT MUNICIPAL



1. LES CENTRES SOCIAUX : LEUR HISTOIRE

« Les activités et les orientations des centres sociaux sont tributaires des débats idéologiques du temps et ne peuvent pas être dissociés de leur environnement économique, social et politique ¹. »

a. A l'origine

Le premier centre social voit le jour en 1896 à Paris sous le nom *d'Oeuvre sociale de Popincourt*. Sur le modèle des « settlements », nés en Angleterre à la fin du 19^e siècle, qui avaient pour objectif de participer à l'éducation et à l'émancipation de la classe ouvrière par l'implantation de structures étudiantes dans les quartiers de l'est londonien, il s'agit de dépasser la notion de charité et créer, dans des lieux de vie, des liens entre personnes de conditions différentes.

Petit à petit des spécificités françaises apparaissent. En effet, l'influence des mouvements prolétaires de la Commune qui donnent à l'Etat la responsabilité de la résolution des problèmes sociaux et la nécessaire reconstruction après la 1^{ère} Guerre Mondiale orientent l'action des centres sociaux vers le soutien aux familles nombreuses et en font des points d'appui pour la famille. Ceci explique en partie l'intégration progressive de ces structures dans des dispositifs publics et leur accroissement, à l'initiative des caisses d'Allocation familiales, après 1945.

De la même façon, l'arrivée du Front Populaire et le développement des mouvements d'éducation populaire en France inspirent les centres sociaux qui réfèrent leur action à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie, et qui promeuvent, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social. L'animation sociale et culturelle, locale et globale, étant un domaine d'investissement important d'éducation populaire, les centres sociaux s'en emparent et voient conforter cette notion en 1971 par la Caisse nationale des Caisses d'Allocation Familiales (CNAF) qui donne un agrément au centre social en lui associant un financement appelé « Prestation de service ».

Depuis, les centres sociaux n'ont cessé de s'adapter aux évolutions de la société en prenant de nombreuses initiatives, souvent en lien avec les politiques publiques, spécifiques ou de droit commun, et ont ainsi acquis une capacité à se structurer et à agir sur des territoires en interaction avec les populations qui y vivent.

¹Source *Les centres sociaux 1880-1980, une résolution locale de la question sociale ?* éditions Presse universitaire

b. La fédération des centres sociaux

En 2000, la Charte fédérale des centres sociaux est adoptée et met en avant la conception de ces structures en tant que « foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ² ». Elle affirme les valeurs de référence qui sous-tendent son action et explicite ses façons d'agir : prise en compte de la globalité de l'existence humaine et des situations collectives, promotion du pouvoir d'agir des habitants, concertation avec l'ensemble des acteurs, tout en étant participatifs, opérationnels et responsables.

Aujourd'hui, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France est la tête d'un réseau de plus de 1200 centres affiliés, par le biais des 44 fédérations et unions départementales ou régionales, et a pour missions de soutenir le développement et la création des centres existants et à venir, de former les professionnels et les bénévoles et d'assurer la communication autour de son projet fédéral.

2. LES CENTRES SOCIAUX : LEURS MISSIONS

a. Qu'est ce qu'un centre social ?

Les circulaires de 1995 et de 2012 de la CNAF mettent en avant les 4 missions des centres sociaux :

- un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
- un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, lieu d'échanges et de rencontres entre les générations, favorisant le développement des liens sociaux et familiaux ;
- un lieu d'animation de la vie sociale qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative ;
- un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, le centre social contribue au développement du partenariat.

Pour les habitants et les usagers, le centre social peut être symbolisé par une maison à 3 entrées qui leur permet de s'impliquer en fonction de leurs besoins, de leurs envies et ensuite d'agir par les rencontres et les activités auxquelles ils participent, pour devenir finalement acteur de la structure et du territoire sur lequel le centre social se situe.

² Voir Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France en annexes



*Source : Maison du centre social, Fédération nationale des centres sociaux

b. L'animation de la vie sociale : un partenariat entre les Caf et les centres sociaux

« Les centres sociaux sont des équipements à caractère polyvalent [...] qui concourent à l'animation de la vie sociale dans les quartiers³ ».

Depuis 1945, la branche famille de la Sécurité sociale contribue largement, financièrement et dans la définition de leurs missions, au développement des centres sociaux considérés comme « des équipements sociaux collectifs [...] reconnus pour l'élaboration des politiques sociales⁴ ».

Ainsi, depuis 1971 et la mise en place de l'agrément, les centres sociaux contractualisent avec la CNAF sur la base d'objectifs familiaux et sociaux négociés, dans le cadre d'orientations stratégiques. Depuis 1984, cette procédure d'agrément est déléguée à chaque CAF dans le cadre d'un dispositif contractuel établi sur la base du projet social. En 1995, le cadre de référence des relations entre les CAF et les centres sociaux approfondit notamment la concertation partenariale et la contractualisation sur des objectifs de qualité. Puis, en 1998, la CNAF met en place, en complément de la prestation de service d'animation globale et la coordination, une prestation de service sur projet d'actions collectives familles.

³ Sources Introduction du document Contrat de projet animation globale - CAF

⁴ Source Céroux Benoît, Crespin Christiane. Les centres sociaux et l'animation sociale dans la politique familiale. In : politiques sociales et familiales, n°112,2013

Mais c'est avec la circulaire de 2012 relative à l'animation de la vie sociale que le cadre de ce partenariat est définitivement posé par des définitions et des objectifs clairs.

L'animation de la vie sociale est un des leviers important de la politique familiale et sociale des Caf qui s'appuie sur des équipements de proximité, notamment les centres sociaux en tant que structures qui proposent des activités à finalités sociales et éducatives. A travers l'animation de la vie sociale sont poursuivis 3 objectifs :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

c. Le projet social

« Le projet social est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire⁵ ».

Le projet social est le document nécessaire à l'obtention d'un agrément et d'une subvention de la part de la Caisse d'Allocations Familiales.

C'est également le document qui guide l'action du centre social. Il est défini comme un projet de territoire qui promeut une dynamique de développement, de changement, de transformation et de progrès, dans lequel chaque acteur est partie prenante. Le projet social est la feuille de route de l'équipement et son élaboration permet de mettre en synergie les différents acteurs d'un territoire autour d'un projet collectif en définissant des axes de travail et des objectifs opérationnels.

3. LE CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN : UNE EQUIPEMENT POUR LA VILLE

a. La naissance de « Clara Zetkin »

La volonté forte de la municipalité, depuis de nombreuses années, de créer des équipements plurifonctionnels a abouti, en 2006, au lancement d'une démarche de création d'un centre social afin de

⁵Voir Circulaire n°2012-013 relative à l'animation de la vie sociale – CNAF en annexes

répondre aux besoins d'une population qui s'est accrue et diversifiée à la faveur des projets urbains qu'a connu Villetaneuse.

Villetaneuse est un territoire fragile par certains aspects (configuration urbaine, situation socio économique, caractéristiques de sa population) et est confrontée à des enjeux importants en termes d'amélioration de la vie quotidienne et de promotion de l'égalité des chances des habitants qui vivent, pour la plus grande majorité d'entre eux, en quartier prioritaire. Cependant, c'est également un territoire qui a des atouts à faire valoir (sa jeunesse, sa situation géographique, son dynamisme associatif) pour se développer et offrir à ses habitants un environnement favorable à la cohésion sociale et urbaine.

Le choix d'un centre socioculturel est donc un choix municipal fort par son réalisme (prise en compte d'une population et un territoire fragiles) et par sa volonté (créer un nouvel équipement ouvert à tous, outil de partage et de participation) qui a été motivé par la nécessité de développer les services publics dans la partie nord de la ville, tout en créant un espace plurifonctionnel et intergénérationnel dont la dynamique pourrait bénéficier à l'ensemble du territoire, notamment en étant un outil de développement de la vie associative et des projets.

Le centre socioculturel Clara Zetkin a vu le jour en 2010 et contractualisé un agrément « centre social » avec la Caisse d'Allocations familiales.

b. L'équipement et son fonctionnement

► Le bâtiment

Le centre socioculturel Clara Zetkin est situé dans la partie nord de la ville, à l'intersection de l'avenue Jean Jaurès et de la rue Salengro, au rez-de-chaussée d'une des résidences dessinées par l'architecte Jean Renaudie.

L'équipement a une surface d'environ 680m² comprenant un hall, 3 salles de réunions ou d'activités, un pôle ressources pour les associations, une salle multimédia équipée de 13 postes informatiques, une salle polyvalente dédiée aux activités, spectacles ou débats, un patio et une partie administratives avec 6 bureaux.

► Horaires

Le centre socioculturel est ouvert au public selon les horaires suivants :

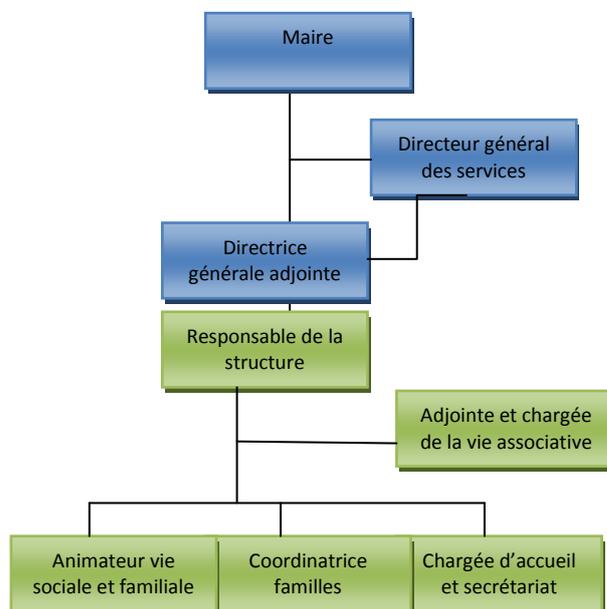
	Période scolaire	Vacances scolaires
Lundi	Fermé	9h30-12h / 13h30-18h
Mardi	9h30-12h / 13h30-20h	9h30-12h / 13h30-20h
Mercredi	fermé (Réunion de service) / 13h30-18h	9h30-12h / 13h30-18h
Jeudi	9h30-12h / 13h30-20h	9h30-12h / 13h30-20h
Vendredi	9h30-12h / 13h30-16h	9h30-12h / 13h30-16h
Samedi	10h-17h	Fermé

► Tarifs

Les activités sont proposées aux tarifs ci-dessous qui ont fait l'objet d'une délibération du conseil municipal de décembre 2016 et seront appliqués à partir de janvier 2017 :

	Enfant	Adulte
Adhésion	6 € par famille et par an	
Ateliers ponctuels	Gratuits	
Ateliers pérennes (multimédia, arts plastiques, jardins, relaxation...)	2,5 € par trimestre	5€ par trimestre
Sorties	2,5€ par sortie	5€ par sortie

► L'équipe et la réorganisation



L'organigramme

Depuis 2015, l'équipe composée jusqu'alors de 4 ETP (Equivalent Temps Plein) s'est étoffée avec la création d'un poste de coordinateur familles, afin de prendre en compte l'accroissement de l'activités et des projets mis en œuvre.

Ainsi, l'équipe comprend aujourd'hui 4 agents de la fonction publique et un agent non-titulaire en CDD.

► **Les moyens**

Doté d'un budget municipal, la structure bénéficie de la prestation d'animation globale et de la prestation sorties familiales de la CAF calculées sur la base des actions réalisées. Le centre socioculturel Clara Zetkin répond également à des appels à projets, notamment des contrats de ville, afin de proposer des projets thématiques renouvelés.

En termes de communication, les actions du centre socioculturel Clara Zetkin sont relayées sur l'ensemble des supports municipaux : journal bi-mensuel, site internet, panneaux d'affichage. Une extraction du site internet permet également de proposer une page A4 exclusivement consacrée aux actions du centre socioculturel dans les 15 jours à venir. En fonction des événements, un dispositif particulier est prévu par le service communication (4 pages spécial dans le journal municipal, affiches grand format, cartes postales ou flyers, etc)

c. Les missions et les actions⁶

Les actions mises en place par le centre socioculturel répondent à la fois aux exigences du projet social défini en 2013 et du programme communal. Ainsi, il s'agit à la fois de favoriser la dimension familiale des actions, œuvrer pour une participation accrue des habitants dans les activités et la vie du centre socioculturel et élargir la zone géographique d'interventions. Ces orientations se retrouvent dans le contrat communal complétées par un souci de diversification de l'offre culturelle à laquelle le centre socioculturel peut contribuer, le développement des actions de soutien à la parentalité et le développement d'initiatives autour de l'égalité, de la fraternité et de la paix, notamment par des actions autour de la mémoire.

► **La mise en place d'activités et d'événements**

Le centre socioculturel propose toute l'année : des ateliers et animations, des sorties culturelles et de loisirs, des permanences d'accès aux droits, des cours de langues et soutien scolaire, des rencontres et débats, des ciné clubs, des commémorations, des spectacles, des soirées familiales, la coordination d'un jardin partagé, l'accueil d'actions menées par d'autres services, la participation à des actions partenariales.

Le centre socioculturel est également porteur de thématiques telles que la lutte contre les discriminations, le droit des femmes, la mémoire, autour desquelles sont organisés des événements

⁶ Voir rapport d'activités annualisé en annexes

(Printemps de l'égalité, journée internationale des droits de femmes, commémoration abolition de l'esclavage, 17 octobre 1961, semaine de l'économie sociale et solidaire, lutte contre les violences faites aux femmes, co-pilotage de la réalisation d'une œuvre dédiée à l'ensemble des mémoires).

► **Le soutien à la vie associative**

Depuis 2010 le centre socioculturel assume un rôle d'interface, d'orientation et d'accompagnement en direction des associations, la Ville de Villetaneuse a fait le choix de transférer et d'intégrer la vie associative au centre socioculturel Clara Zetkin, atout majeur de renforcement du lien social et du développement de la vie locale. Le centre socioculturel, équipement municipal de proximité qui a pour vocation de promouvoir la vie associative à Villetaneuse, propose une offre d'accompagnement importante et mobilise le réseau d'acteurs de manière à répondre au mieux aux problématiques rencontrées par les associations, développer leur engagement sur le territoire et créer des dynamiques de projets entre tous les acteurs. Ainsi, le centre socioculturel Clara Zetkin est devenu un pôle de ressources important pour les associations.

Aujourd'hui, la vie associative à Villetaneuse c'est :

► **La gestion administrative et technique liée aux associations :**

- l'accompagnement administratif des associations qui sont reçues individuellement dans les différentes démarches et besoins (rédaction de statuts, ouverture de compte bancaire ; fonctionnement d'une association ; conseil dans la mise en œuvre de projets ; instruction des demandes adressées à la municipalité (Traitement des courriers et des tâches qui en découlent pour demande de salle LCR, de matériel, de subvention...));
- Mise à disposition de salles et lieu ressource permettant d'avoir accès à un bureau avec un ordinateur-téléphone; à des casiers-boîtes aux lettres ; accès à un espace reprographie avec massicot, relieur, ouvrages et revues dédiés à la vie associatives... Cet espace permet aussi à des associations locales de proposer des permanences en direction des habitants afin de répondre à un service particulier aux habitants et ainsi de promouvoir leurs savoirs, compétences. (ex : permanence France Bénévolat ; permanence MRAP ; Permanence ADBV dédié au soutien scolaire, ateliers ASL par SFMAD ...)
- Mise en lien des associations avec des partenaires extérieurs qui peuvent favoriser et soutenir celles-ci dans leur organisation et objet associatif. (formations avec divers acteurs type FOL 93, France Bénévolat, CRIB ; mise en place de semaine à thème type ESS etc.) ;

► **La relation avec les associations pour favoriser des espaces d'échanges et de concertation et pour améliorer la participation des associations à la vie locale**

- Soutien de l'émergence de projets inter-associatifs et de la co-élaboration d'évènements conviviaux et culturels.
- Sollicitation des associations pour nourrir une offre d'animation socioculturelle diversifiée au sein et à l'extérieur du centre, souvent axée sur des thématiques citoyennes telles que la promotion de l'inter culturalité, l'engagement citoyen, la promotion identitaire, le devoir de mémoire, le lien collectif...

La vie associative est donc un outil important de l'action municipale pour favoriser donc la prise d'initiatives des habitants et donc des associations, acteurs de leurs projets et de leur territoire.

Aujourd'hui, le centre socioculturel Clara Zetkin est un équipement qui est bien identifié par les habitants, notamment ceux du nord de la ville. Au questionnement sur l'indépendance d'un centre social municipal quant aux actions mises en place ou aux thématiques développées, il est à noter que les élu(e)s ont effectivement défini des orientations pour l'équipement mais que « l'ADN centre social » est préservé, notamment à travers la réflexion autour du projet social et le souhait d'une démarche participative forte.

Etre municipal apporte des gages en matière de budget et de personnel. Cela permet également de pouvoir s'appuyer sur les services supports et développer des partenariats divers, en fonction des thématiques abordées. Cependant, le travail inter services reste encore cantonné à certaines actions déterminées et ne va pas toujours de soi, chacun travaillant en priorité vers son public cible. Or, dans une ville qui a fait du développement des services publics un axe fort de son action, cet axe doit être renforcé pour offrir aux habitants davantage de possibilités de s'informer, de se cultiver, de prendre part aux débats et à la vie citoyenne.

II. LA DEMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL : DE LA GESTATION A L'EVALUATION



1. LANCER LA DEMARCHE ET CREER DE LA SYNERGIE

a. La démarche : objectifs, étapes et calendrier

▶ Les objectifs

La démarche de renouvellement du projet social d'une structure est une démarche périodique obligée, conditionnée par l'obtention de l'agrément de la part de la CAF et qui donne lieu au versement annuelle d'une subvention en fonction des activités proposées mais également du pilotage de la structure et du projet social. Néanmoins, cette obligation peut être considérée par l'instance dirigeante et par les équipes comme une opportunité de bilan, d'évaluation, d'autoévaluation et de diagnostic partagés avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, notamment les usagers du centre social et les habitants de la ville.

En permettant que, dans l'activité quotidienne, des « pauses » soient consacrées à la réflexion autour du sens et des missions, le projet social est un moyen de redynamiser une équipe et de la fédérer autour d'un projet commun.

C'est avec ses objectifs qu'a été appréhendée la démarche de renouvellement du centre socioculturel Clara Zetkin, dans un processus long qui a débuté dès novembre 2015.

▶ Les étapes

La démarche de renouvellement s'appuie sur 3 étapes incontournables :

- > Le bilan des actions et évaluation du projet social précédent ;
- > Le diagnostic du territoire ;
- > L'élaboration du nouveau projet social ;
 - Elaboration des orientations prioritaires ;
 - Définition des objectifs ;
 - Plan d'actions et évaluation.

▶ Le calendrier

Le projet social devant être déposé fin octobre 2016, le calendrier a été le suivant⁷ :

⁷ Voir *planning de la démarche en annexes*

- > Novembre 2015 à janvier 2016 : formation de l'équipe et préparation de la démarche
- > Janvier à avril 2016 : bilan et évaluation
- > Avril à juin 2016 : diagnostic du territoire
- > Septembre et octobre 2016 : Objectifs et plan d'actions, rédaction, relecture
- > Novembre 2016 à janvier 2017 : validation par la CAF et par les instances municipales

b. Une démarche participative de tous les acteurs

La volonté, à travers cet exercice obligatoire pour tout centre social, est de favoriser une large implication des habitants et des partenaires, objectif parfois difficile à tenir compte-tenu de la durée de l'action et des difficultés récurrentes quant à la mobilisation.

Afin d'atteindre cet objectif, le centre socioculturel Clara Zetkin a fait appel à la Scop Accolades. Cette entreprise collective accompagne les porteurs de projets collectifs qui souhaitent favoriser leur développement en conduisant des démarches participatives : élus, bénévoles associatifs, acteurs institutionnels du développement local et/ou du secteur médicosocial, universitaires, chefs d'entreprise... Dans chacune de ses interventions, Accolades s'attache à construire avec le porteur du projet les outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans son quotidien.

De novembre 2015 à avril 2016, la responsable du centre socioculturel Clara Zetkin a suivi une formation dispensée par la Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis, animée par Accolades, sur le renouvellement d'un projet social. Construite en 5 journées, cette formation a fourni des apports théoriques et des outils méthodologiques et d'animation pour porter cette démarche. L'échange avec d'autres responsables de structures, la mise à disposition de documents et la mise en situation ont permis de mieux comprendre et s'appropriier la démarche.

La mission d'Accolades auprès du centre socioculturel Clara Zetkin a été, en complément, de préparer les temps d'animation avec l'équipe au début, puis avec le groupe d'habitants quand celui-ci a été constitué. Accolades a également co-animé les 2 réunions partenariales.

c. Lancement de la démarche et constitution du « groupe moteur »

► Préalable : s'informer et se former à la démarche de renouvellement d'un projet social

Le préalable au lancement de la démarche est sa compréhension et son appropriation par l'équipe du centre socioculturel et par les élus concernés.

Deux notes au Maire datées de juin et de décembre 2015 et discutées dans les différentes instances municipales ont permis d'informer les élu(e)s sur le renouvellement à venir et sur la démarche adoptée. L'adjointe et la conseillère rattachées au centre socioculturel ont régulièrement été tenues au courant des avancées et ont participé à un certain nombre de réunions de travail. Les élu(e)s des services partenaires ont été invités à participer à 2 groupes de travail. Enfin, La direction générale a été destinataire des notes municipales et de documents de synthèse tout au long de la démarche et conviée à participer aux temps d'échanges.

Parallèlement, des temps de travail ont permis, dès janvier 2016, à tous les membres de l'équipe d'avoir le même niveau de connaissances sur les missions d'un centre social, d'échanger sur leurs missions respectives et leurs apports aux missions du centre, sur leurs attentes concernant la démarche et le projet social lui-même.

Cette première étape a été extrêmement enrichissante car elle a montré une réelle adhésion de l'équipe à la démarche et la volonté d'y participer pleinement et activement. Cette démarche se révèle être un outil de cohésion très important.

Une réunion de travail a ensuite permis de s'interroger sur la définition et l'utilité du groupe moteur. En répondant à trois questions - « Pourquoi un groupe moteur ? », « qu'attend-on d'un groupe moteur ? » et « qui voit-on dans ce groupe moteur ? » - l'équipe a établi une liste de noms et/ou de profil de personnes qui ont ensuite été contactées et conviées à une première réunion d'information sur la démarche.

Le groupe ainsi constitué est composé de 20 personnes qui ont été informées régulièrement des avancées du projet à la suite de chaque rencontre de travail. 4 à 6 personnes ont formé le noyau dur de ce groupe et ont participé régulièrement et activement au travail engagé.

► **Lancement de la démarche avec les usagers et les bénévoles**

A travers leurs valeurs – dignité humaine, solidarité et démocratie – et leur manière d'agir – la participation-, les centres sociaux se définissent comme des lieux d'initiatives citoyennes répondant aux intérêts particulier, collectif et général. Ainsi, quand il pousse la porte d'un centre social, chaque habitant y trouve ce qu'il est venu chercher, souvent un service et peut, petit à petit, participer de façon plus active en s'intégrant dans un projet ou en étant lui-même à l'initiative d'un projet.

La démarche de renouvellement du projet social est un des outils qui permet cette évolution, notamment avec la participation active d'un groupe d'habitants et de l'ensemble de l'équipe – appelé ici groupe moteur – qui porte et anime l'ensemble de la démarche. Ce « groupe moteur » pourrait être la base de constitution des comités d'usagers dont la création est nécessaire pour l'obtention de l'agrément CAF.

Plusieurs temps de travail ont été consacrés à l'élaboration d'un rétro-planning et à la réalisation de supports et de documents d'information destinés aux usagers du centre socioculturel. Ces temps de travail ont abouti à la décoration du hall de la structure, notamment par les enfants, aux couleurs du centre socioculturel avec l'affichage d'une maison rétro-planning ou de mots croisés géants. Ces activités ont suscité l'intérêt des usagers et ont initié la discussion autour de ce qui allait se dérouler dans les mois à venir.



Les premières réunions du groupe moteur ont eu pour objet d'échanger sur les notions de centre social, les principes et les valeurs, le projet social, et la façon dont chacun des participants conçoit et s'approprié le centre socioculturel Clara Zetkin. Devant le « mot croisé » géant affiché dans le hall, l'une des participantes a, par exemple, inscrit le mot « SOS » en expliquant que le centre socioculturel Clara Zetkin est l'endroit où elle vient chaque fois qu'elle a un problème ou qu'elle a besoin de parler et de trouver des solutions.

A chaque début de réunion, un moment « d'inclusion » a permis de consolider le lien qui s'est établi petit à petit et de garder une dynamique. Ces échanges informels ont montré une implication grandissante des participants qui se sont exprimés de plus en plus et nous ont fait partager ce que leur a apporté, à titre personnel, le fait d'être intégrés à cette démarche et de construire avec nous le projet d'une structure à laquelle ils sont attachés. Ces moments de travail en commun ont été également

riches en émotions, notamment quand une usagère régulière du centre s'est rendue compte qu'elle avait envie de participer et qu'elle avait des choses à dire, c'était pour elle une chose nouvelle et étonnante.

2. UNE EVALUATION DU PROJET ET DES PISTES DE REFLEXION

Le groupe moteur étant constitué, la première étape sur le projet proprement dit a pu commencer. Cette étape a consisté à évaluer le projet social précédent en faisant le bilan des actions passées et leur évaluation et déterminer si les objectifs définis ont été atteints ou non.

a. Se réapproprier le projet social⁸

Afin de préparer l'évaluation par le groupe moteur, chaque membre de l'équipe a listé sur des post-it de couleurs les actions menées depuis 3 ans et les a classées selon les axes et les objectifs auxquels elles répondaient.

En faisant ce travail de lien entre les actions menées et les objectifs définis, s'est posée la question du niveau de hiérarchie entre axes, objectifs et actions. Afin de permettre une lecture plus cohérente et mener à bien l'évaluation, ce qui a été défini dans le précédent projet comme objectifs opérationnels a été redimensionné en objectifs généraux et les actions du précédent projet en objectifs opérationnels.



Cet exercice a été très instructif pour l'équipe car il a révélé à la fois le travail accompli et la multitude d'actions réalisées mais également le manque de bilans écrits et la « perte » de la mémoire collective du

⁸ Voir axes, objectifs et actions détaillés du projet social 2010-2013 en annexes

centre socioculturel, ainsi que le fait que les actions mises en place ne l'ont pas toujours été en cohérence avec les axes et objectifs définis.

A l'issue de l'exercice de classement des actions menées dans les différents axes et objectifs, il est apparu que bon nombre d'actions, notamment dans l'axe 1 (dimension familiale des actions), ne correspondaient pas aux objectifs ou actions déclinées mais répondaient néanmoins à l'axe général. Cela pose la question du suivi et de l'évaluation continue du projet social permettant de mettre en cohérence les actions et les objectifs mais également de la pertinence des objectifs tels qu'ils ont été définis dans le projet précédent. Cela pose également de façon plus aiguë la nécessité de définir dès maintenant des indicateurs d'évaluation.

Ce travail mené collectivement a mis en lumière le besoin de se référer à un projet plus global, à travailler mieux ensemble et à échanger sur nos pratiques.

b. Les axes et objectifs du projet social 2010-2013⁹

Axe 1 : Développer la dimension familiale des actions

- I. Objectif opérationnel 1 : renforcer les actions spécifiques liées à la parentalité
- II. Objectif opérationnel 2 : favoriser le lien intergénérationnel dans l'ensemble des actions du CSC Clara Zetkin renforcer les actions spécifiques liées à la parentalité

Axe 2 : Accentuer la promotion de la vie associative

- I. Objectif opérationnel 1: renforcer l'accompagnement des associations
- II. Objectif opérationnel 2 : renforcer les liens entre associations

Axe 3 : Favoriser le lien social en mettant en œuvre une démarche participative des habitants

- I. Objectif opérationnel 1 : favoriser l'implication des habitants dans les activités quotidiennes du CSC Clara Zetkin
- II. Objectif opérationnel 2 : mettre en place des comités d'usagers

Axe 4 : Aller à la rencontre des publics du sud de la ville

- I. Objectif opérationnel 1 : délocaliser des activités dans le sud de la ville
- II. Objectif opérationnel 2 : développer les actions déjà présentes dans le quartier sud

⁹ Voir axes, objectifs et actions détaillés du projet social 2010-2013 en annexes

c. Bilan des actions et évaluation¹⁰

Sur la base des actions menées les 3 dernières années, l'équipe seule a fait un bilan très factuel : comment se sont déroulées les actions ? combien de personnes ont été touchées ? quels ont été les points positifs et négatifs ? etc.

L'équipe du centre socioculturel Clara Zetkin a ensuite fait une première évaluation objectif par objectif, évaluation complétée ensuite par le groupe moteur.

Axe 1	Objectif général 1	Objectifs opérationnels	Evaluation qualitative			Si non, pourquoi?	
		<p>Organiser la structure</p> <p>Améliorer les conditions de travail</p> <p>Améliorer les conditions de travail</p>	<p>😊😊😊</p> <p>😊😊😊</p> <p>😊😊😊</p> <p>😊😊😊</p> <p>😊😊😊</p>	<p>Le projet a été très bien reçu par les habitants et les agents.</p> <p>Il y a eu beaucoup de participation.</p> <p>Les habitants ont été très impliqués.</p> <p>Le projet a été très bien reçu par les habitants et les agents.</p> <p>Il y a eu beaucoup de participation.</p> <p>Les habitants ont été très impliqués.</p>			
		<p>Améliorer les conditions de travail</p> <p>Améliorer les conditions de travail</p>			<p>😊😊😊</p> <p>😊😊😊</p>	<p>Le projet a été très bien reçu par les habitants et les agents.</p> <p>Il y a eu beaucoup de participation.</p> <p>Les habitants ont été très impliqués.</p>	
		<p>Améliorer les conditions de travail</p> <p>Améliorer les conditions de travail</p>		<p>😊😊😊</p> <p>😊😊😊</p> <p>😊😊😊</p> <p>😊😊😊</p>	<p>😊😊😊</p> <p>😊😊😊</p> <p>😊😊😊</p> <p>😊😊😊</p>	<p>Le projet a été très bien reçu par les habitants et les agents.</p> <p>Il y a eu beaucoup de participation.</p> <p>Les habitants ont été très impliqués.</p>	

De façon générale, les habitants sont beaucoup moins sévères que les agents sur le travail et les actions. Les points qui sont à améliorer et qui ont été soulignés lors des deux sessions sont :

- la fréquentation parfois faible
- la présence d'enfants seuls lors des actions
- la faible fréquentation de la structure par les hommes
- le faible renouvellement des publics et la difficulté à bien diffuser l'information.

¹⁰ Voir tableau synthèse de l'évaluation en annexes

L'équipe fait le constat de la non-mise en place du comité d'usagers et s'interroge sur la pertinence de ses actions et ses possibilités de déploiement vers le sud.

d. Synthèse de l'évaluation

Ces réunions ont été l'occasion d'un échange intéressant entre l'équipe et les habitants et ont permis de faire émerger des questionnements sur l'organisation de l'équipement et le positionnement des agents et des missions.

Les habitants du groupe moteur ont davantage discuté de la fréquentation de l'équipement et de la nécessité de travailler davantage le thème de la parentalité et de la posture des parents quand ils participent à des actions au centre socioculturel. Ils ont également souligné la nécessité de faire entrer les hommes dans le centre socioculturel.

Ainsi, pour l'équipe, s'est posée la question de la « personnalisation » de la mission vie associative et de son positionnement à part, encore souligné par le fait qu'un axe du projet social précédent lui ait été consacré. Est-ce une mission à part ou la vie associative doit-elle irriguer l'ensemble des activités du centre socioculturel ? Le travail avec les partenaires et notamment les services municipaux est également apparu comme un élément moteur de l'action et du rayonnement du centre socioculturel sur l'ensemble du territoire et vers un large public. La nécessité d'aller vers le sud de la ville a également été questionnée. En tant qu'équipement de proximité, cet objectif est difficile à atteindre pour des raisons d'organisation et de missions, et doit être repensé à l'échelle de la ville et d'un partenariat avec d'autres acteurs du territoire.

A l'issue de 2 réunions de travail, une synthèse de l'évaluation du projet a été faite afin d'identifier des enjeux et/ou des hypothèses à vérifier lors de la phase de diagnostic, auprès des habitants :

- Lien parents-enfants et parentalité : thématiques encore peu abordées et dont la lisibilité n'est pas forcément claire pour les habitants
- Implication et participation des habitants : difficultés de passer de la posture de « consommateur » de services et d'activités dans laquelle se placent les habitants à celle d'acteurs.
- Appartenance au territoire : il existe encore une identité de quartiers et des difficultés de mobilité chez les habitants.
- L'information et la communication : la mobilisation est difficile et doit être facilitée par la circulation de l'information à travers des supports de communication, mais également d'autres canaux (partenaires).

Sur la base de ces questionnements, l'étape du diagnostic peut débuter. Cette étape est importante car elle permet d'avoir une bonne compréhension et une bonne analyse du territoire et d'identifier les forces et faiblesses du territoire. Le diagnostic, réalisé en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire doit permettre de répondre aux questionnements qui sont apparus pendant la phase d'évaluation et donner les grandes orientations du futur projet social.

III. LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

« Le diagnostic permet d'avoir une bonne compréhension et une bonne analyse du territoire. Il identifie ses forces et faiblesses..¹¹ »



¹¹ Sources Guide méthodologique – élaboration du projet social, Caf et Fédération des centres sociaux

1. L'ENVIRONNEMENT DU CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN

Villetaneuse est une commune située dans le département de la Seine-Saint-Denis en périphérie de la deuxième couronne de l'agglomération parisienne. Elle est une des communes fondatrices de Plaine Commune, un Etablissement public territorial regroupant 9 communes et près de 415 000 habitants.

a. Le territoire¹²

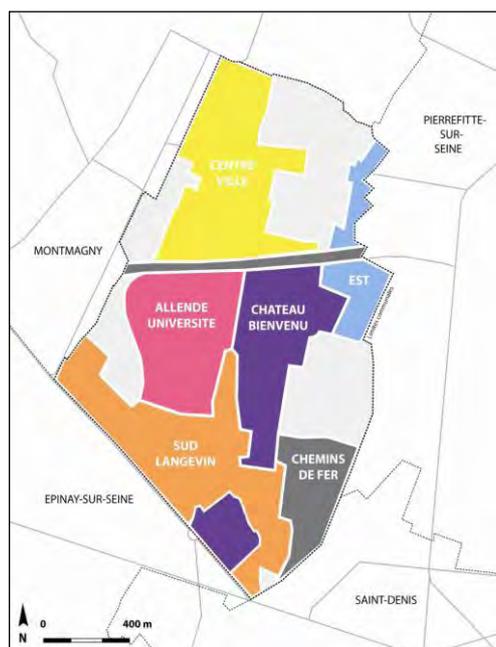
► Situation géographique et évolution historique de la structure urbaine

Villetaneuse est l'une des plus petites communes du territoire avec ses 2,31 km². Sa densité est de 5473 habitants/km².

Territoire morcelé géographiquement et par les voies de circulation, la ville de Villetaneuse est un espace urbain séparé en deux par la ligne de chemin de fer dans l'axe nord-sud. Cette situation est héritée de 1882, date à laquelle est inaugurée la ligne de grande ceinture qui coupe le territoire communal en deux. Petit à petit, l'habitat pavillonnaire se développe le long des grands axes de circulation. L'habitat se fractionne en trois secteurs principaux (centre-ville, sud-Langevin et l'Est) répartis selon deux polarités fortes, au nord autour du village d'origine et au sud le long de la voie allant

de Saint-Denis à la gare d'Epina y-Villetaneuse. Le territoire comprend également une trame verte importante au nord avec le parc régional de la Butte Pinson, à l'est avec le cimetière intercommunal et à l'ouest avec les jardins ouvriers.

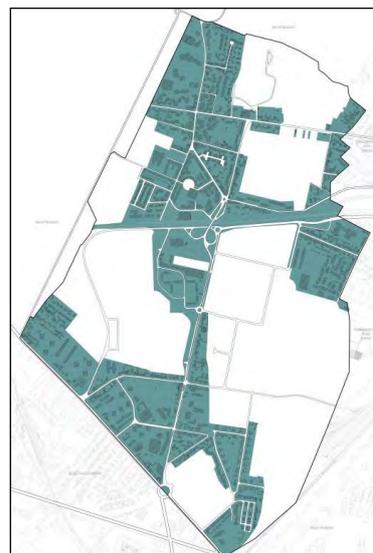
Dans les années 60, la zone industrielle se développe, et dans les années 80, l'installation de l'Université Paris XIII qui occupe près de 11% du territoire, crée une nouvelle séparation au sein du territoire.



Les entités paysagères urbaines de Villetaneuse
PLU Villetaneuse, Plaine Commune

¹² Sources Diagnostics pour l'élaboration du PLU de Villetaneuse - Plaine Commune - 2015

Ainsi, l'assiette foncière du tissu résidentiel représente moins de la moitié de la superficie de la commune, ce qui a une incidence sur la mobilité et le sentiment d'appartenance des habitants, nécessitant ainsi de la part des élu(e)s une réflexion fine sur les transports, la présence publique et l'implantation d'équipements publics, outils de cohésion du territoire.



Assiette foncière du tissu résidentiel
PLU Villeteuse, Plaine Commune

► L'habitat

A Villeteuse, les logements collectifs représentent 70% de l'habitat et les logements individuels 29%¹³. L'habitat pavillonnaire représente environ un quart du parc de logements et 60% du tissu résidentiel de Villeteuse. De leur côté, les grands ensembles de logements collectifs sont constitués de tours et de barres datant des années 70 qui se situent au Sud Langevin, cité Allende et à Maurice Grandcoing. Au centre ville, on constate une densité forte et une mixité entre l'habitat urbain et les équipements publics.



Les îlots
d'habitat
collectif post
années 1970

PLU Villeteuse, Plaine
Commune



L'habitat
individuel

¹³ Source Insee RP 2010

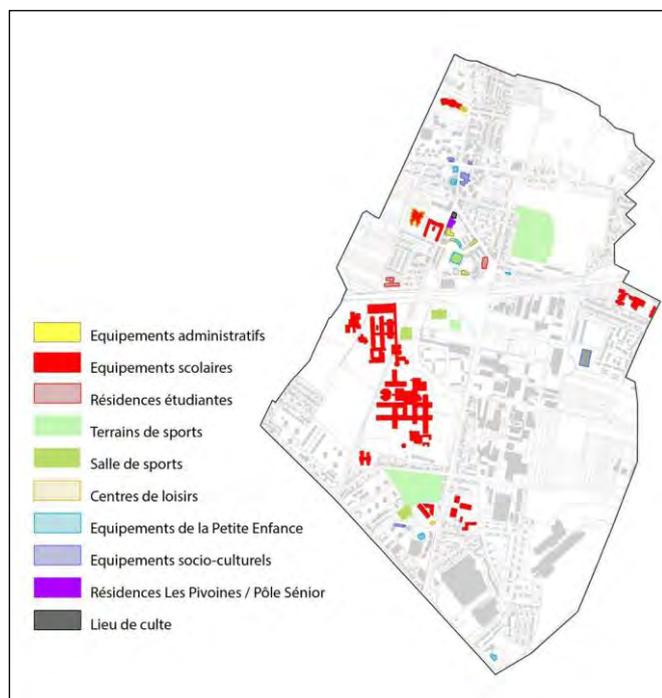
La diversité des formes urbaines et architecturales est une caractéristique forte de Villetaneuse aussi bien dans les logements collectifs que dans l'habitat individuel. Cette diversité reste une constante dans le cadre des rénovations urbaines qui se sont succédées, depuis les années 1980 aux plus récentes (centre-ville, Allende).

► Les transports et les équipements

Les transports

Les secteurs de large emprise tels que le cimetière, le Parc ou l'Université, ainsi que les emprises ferroviaires, impactent les liaisons nord-sud et est-ouest sur le territoire de Villetaneuse et créent une rupture dans le réseau viaire de la commune. Afin de faciliter la mobilité, une desserte par des transports en communs structurants a été mise en place et sera complétée dans les prochaines années. La ligne H à Epinay-Villetaneuse, les bus 361, 156, 256, le Tram 8 en service depuis 2015, la future arrivée de la Tangentielle Nord et la construction d'une nouvelle gare au terminus du tramway : en 2017, 2/3 du territoire communal se trouvera à moins de 500m d'un transport en commun.

Les équipements



La réalisation d'équipements municipaux a été importante depuis les 5 dernières années, qu'ils soient sportifs, culturels ou destinés aux familles. Les rénovations d'équipements ont, elles aussi, été particulièrement nombreuses.

Les équipements publics se concentrent essentiellement dans le centre-ville et sont divers : hôtel de ville, médiathèque, centre d'initiation culturelle et artistique, Point information Jeunesse, Point accueil prévention santé, centre socioculturel Clara Zetkin... Les quartiers Sud disposent des équipements

principalement liés à la scolarité et à la pratique du sport, alors que les quartiers Est sont peu équipés.

► **Le tissu économique local**¹⁴

Le secteur public représente 48% des emplois à Villetaneuse en 2013 alors que l'industrie n'en représente plus que 4,7%. En 2012, sur les 425 établissements recensés, 361 sont des entreprises, dont la majorité (72,5%) relève des domaines du commerce, des transports et des services. Ces entreprises fournissent 4215 emplois et 63,3% des entreprises sont le fait d'entrepreneurs individuels. Le tissu économique local est donc pourvoyeur d'emplois. Enfin, il y a une forte représentation des établissements de plus de 50 salariés, dont 10 se trouvent dans le secteur public.

b. La population¹⁵

► **Caractéristiques principales**

En 2013, la population de Villetaneuse s'élevait à 12 451 personnes et le nombre de ménages à 4 393. Les caractéristiques principales de cette population sont :

- sa jeunesse : près de 50% de la population a moins de 30 ans et 25,3% a moins de 15 ans ;
- l'importance du nombre de familles monoparentales : 24,7% contre 9,9% en moyenne au niveau national ;
- une taille des ménages élevée mais qui tend à diminuer ;
- sa part de la population issue de l'immigration qui a participé à la dynamique démographique : 35,1% des personnes contre 8,8% au niveau national.

Si la population de Villetaneuse a connu une croissance importante entre 1999 et 2009, le dynamisme démographique s'est un peu atténué car la population vieillit et l'attractivité du territoire tend à baisser du fait de la concurrence avec d'autres communes de l'agglomération.

► **Les revenus et les données socio-économiques**

La population villetaneusienne est l'une des plus pauvres du département et les ménages y sont fortement précarisés. 80% du territoire est classé en quartier prioritaire de la politique de la ville. En 2012 le taux de pauvreté a atteint 32% de la population totale et le taux de chômage s'élève à 25,7% de la population active, contre 18,5% en Seine-Saint-Denis. 3 ménages sur 5 ne sont pas imposables, ce qui représente 59,8% des ménages à Villetaneuse contre 37,2% en Ile-de-France. En 2011, le revenu médian

¹⁴ Source Insee RP 2010, 2013

¹⁵ Source INSEE RP 2013 et « Portait de ville » Service de l'Observatoire départemental / DSOE / 2015

mensuel à Villetaneuse est de 994 € par unité de consommation, soit 276 € de moins que celui de la Seine-Saint-Denis. Il s'agit du 7ème plus faible revenu médian de Seine-Saint-Denis.

24 % des allocataires Villetaneusiens ont pour tout revenu les prestations versées par la CAF.

Enfin, concernant l'emploi et la formation, il y a une forte proportion de personnes non-diplômées (38,4% contre 17,4% en Ile-de-France) et une sur-représentation des temps partiels (18,6% contre 14,6% en Ile-de-France) et les femmes et les jeunes occupent une part importante de ces temps partiels.

► **Le logement**

La part des logements sociaux à Villetaneuse atteint les 70% et sont gérés par 7 bailleurs différents. Le parc social est réparti de façon hétérogène sur le territoire puisque 40% des logements sociaux sont situés dans le Nord et le centre-ville et 50% au Sud-Langevin. Le taux de propriétaires à Villetaneuse n'est que de 24,2%, un taux bien inférieur à celui de Plaine Commune ou du département.

Cependant, le parc de logements à Villetaneuse est assez récent et, avec les rénovations et les nouvelles constructions, on assiste à un rééquilibrage de la taille des logements et à une diversification de l'offre (parc locatif privé, accession à la propriété)

c. La vie associative

► **Un certain dynamisme mais qui reste fragile**

Le rythme régulier de créations d'associations témoigne d'un réel volontarisme associatif sur Villetaneuse. En moyenne chaque année se créent environ 6 à 7 associations. Ce dynamisme a cependant besoin d'être soutenu car il est freiné par une relative fragilité des structures associatives (isolement, frein constant lié à l'écrit et l'acte administratif, faiblesse des moyens financiers, durée de vie parfois très brève), et par le morcellement des initiatives et le manque de cohérence dans l'implication. Il se heurte également à la méconnaissance des dispositifs d'aide existants.

Le monde associatif du territoire Villetaneuse est composé de près de 375 associations¹⁶ largement diversifiées. Près de 100 associations sont répertoriées dans l'annuaire des associations du centre comprenant à la fois celles actives et celles en situation de « sommeil ». Les thématiques couvrent principalement les domaines suivants : identitaire et culturel, social, éducation, relation internationales,

¹⁶ source site du Journal Officiel

socioculturel, cadre de vie, parentalité, environnement. Dans les faits, et en moyenne, une cinquantaine d'associations sont dynamiques sur Villetaneuse et mettent en place régulièrement des actions.

Les associations sont essentiellement des associations bénévoles. Le salariat apparaît rarement comme un besoin exprimé de manière formelle. Le financement associatif s'illustre à Villetaneuse par les subventions (Fond de Participation des Habitants, Fond des Initiatives Associatives et Contrat de Ville) gérées entre autre par le service Politique de la Ville, ainsi que les subventions de fonctionnement directement allouées par la municipalité, à travers le service vie associative.

Aujourd'hui le rapport entre les associations et leur environnement semble se cantonner au territoire de Villetaneuse. Certaines associations n'interviennent que sur un quartier et limitent leurs partenariats à l'espace géographique de Villetaneuse. Les partenariats inter associatifs sont assez faibles. A ce titre le centre socioculturel, depuis un certain nombre d'années, impulse une forte dynamique collective entre les associations, à travers notamment les réunions trimestrielles « Rencontre et Partage ».

► **Le Forum des Associations et du Bénévolat à Villetaneuse : démarche participative, co-construction pour susciter le pouvoir d'agir !¹⁷**

En 2016, le centre socioculturel a eu pour mission d'organiser le 1^{er} forum des associations et du bénévolat qui s'est tenu le 8 octobre et qui sera organisé tous les 2 ans.

Ce Forum a été élaboré comme un grand rendez-vous d'informations pour les habitants tout en ayant pour but de favoriser l'échange et la « faire-ensemble » inter-associatif. Le choix de la Ville s'est porté sur une démarche de co-construction de ce forum accompagnée par la Scoop Accolades afin de vivre une démarche de préparation collective et participative. Ce processus d'animation collective et mobilisant a permis, entre autre, de dépasser l'aspect organisationnel pour aider les associations à réfléchir sur la vie associative en générale à Villetaneuse.

Ce forum aura enrichi la réflexion sur le sens, les valeurs et les objectifs d'un tel évènement. La démarche a eu pour principe de concrétiser l'implication réelle des associations sur le fond comme sur la forme. Enfin il aura fait émerger, à partir des ateliers d'animations, les enjeux phares du bénévolat et de la vie associative à Villetaneuse dans le contexte actuel. Plusieurs nouvelles idées d'actions et projets, à mettre éventuellement en œuvre sur Villetaneuse ont été proposé : création d'une instance participative pérenne dédiée à la Vie Associative, chantiers inter associatifs communs sur des thématiques diverses telles que le vivre-ensemble, l'éducation, la solidarité, la place des femmes etc. ;

¹⁷ Voir programme du forum en annexes

calendrier partagé des évènements associatifs, comité des fêtes et manifestations associatives piloté avec les dirigeants associatifs... En résumé cette démarche a permis de sortir les associations de leur objet propre pour les placer dans une posture plus collective et de territoire.



L'ensemble de ces données dresse le portrait d'une ville qui doit jouer de ses atouts pour compenser une situation socioéconomique fragile qu'elle partage avec l'ensemble des villes de Plaine commune et d'une partie du territoire et qui est accentuée par sa situation géographique et son histoire. Cependant, c'est également une ville dont la jeunesse, priorité du mandat municipal, la diversité de la population et la volonté des différents acteurs qui y interviennent, notamment les associations, sont quelques unes des forces sur lesquelles compter pour accompagner les évolutions du territoire.

Le centre socioculturel est donc un outil intéressant pour des territoires tels que celui de Villeteuse car il répond à des besoins réels des habitants : accès aux droits, activités familiales à proximité, accès au numériques, et parce qu'il peut accompagner ceux qui le souhaitent à y trouver d'autres ressources (sociales, culturelles, relationnelles, émancipatrices...).

2. Un diagnostic partagé du territoire

« [...] pour qu'il soit pertinent et efficace, un diagnostic doit être partagé par les acteurs qui agissent sur le territoire. [...] Il structure les informations pour :

- Mettre en évidence les principaux besoins des acteurs locaux (habitants, élus, associations, institutions, etc.);
- Faire ressortir dans l'analyse du territoire, les tendances dominantes, les risques et les enjeux, les opportunités à saisir, les atouts à valoriser ;
- Mettre en évidence les cohérences et les incohérences entre les différents domaines constitutifs du territoire.

[...] C'est une phase d'immersion et d'approfondissement où on donne à voir le rôle du centre social dans le territoire ¹⁸»

a. La parole des habitants

► Les outils de recueil de paroles d'habitants

Les questionnaires

A partir du mois d'avril, lors de 6 réunions de travail, le groupe moteur a mis en forme les hypothèses et enjeux qui ont émergé à la suite du bilan des actions menées depuis 3 ans et à l'évaluation des axes de notre précédent projet social. Le groupe de travail a également réfléchi à la réalisation d'outils de recueil de paroles des habitants et des lieux où aller recueillir cette parole.

Des questionnaires ont été élaborés et ont été soumis aux habitants dans la ville lors d'événements (Fête de la ville, printemps de l'égalité), dans des équipements (Maison de quartier, pôle séniors, etc) ou en déambulant (sorties d'écoles, pieds d'immeubles).

Pour rappel, l'évaluation avait abouti à des questionnements autour de 4 thématiques :

- Lien parents-enfants et parentalité
- Implication et participation des habitants
- Appartenance au territoire
- L'information et la communication

¹⁸ Source Guide méthodologique – élaboration du projet social, Caf et Fédération des centres sociaux

Les questionnaires réalisés lors des séances de travail ont porté davantage sur l'implication et la participation des habitants dans la vie de la ville, leur connaissance et leur usage du centre socioculturel Clara Zetkin. 2 questionnaires ont été soumis aux habitants permettant d'aller du plus général (connaissance et implication sur le territoire) au plus particulier (connaissance et fréquentation du CSC).

Ces questionnaires, prétexte à un échange et une rencontre avec les habitants, ont été posés de manière ludique par le biais de fleurs offertes ou d'une cocotte en papier proposant des mots (valeurs) sur lesquels les habitants ont réagi avant de répondre aux questionnaires.



Ateliers de fabrication des fleurs et des cocottes au centre socioculturel

La zone d'intervention du centre social

L'objectif du diagnostic est de décrire, avec la plus grande précision possible, les liens existant entre le centre social, le territoire qui l'entoure et la population qui habite ce territoire.

Pour analyser finement les enjeux du territoire d'intervention du centre social, il fallait déjà différencier les zones sur lesquelles il intervient, que ces zones soient ressenties et vécues (zone de vie sociale), déterminée au préalable (zone de compétence) ou réelle (zone d'influence).

Dans cette perspective, l'équipe a proposé d'installer une carte de Villeteuse dans le centre socioculturel pour permettre, en demandant aux habitants de situer leur lieu d'habitation au moyen d'une gommette, de connaître le rayonnement du centre socioculturel sur le territoire.

Ainsi, les réponses aux questionnaires, les commentaires sur les valeurs portées par les cocottes et les fleurs, ainsi que la provenance géographique des usagers du centre sont autant de données qui dresseront un portrait des habitants qui fréquentent le centre et qui donneront des pistes de réflexion quant aux attentes des habitants en matière d'activités et de leur implication (réelle ou souhaitée) dans la vie du territoire.

► Les constats qui découlent de cette phase du diagnostic

Les questionnaires

58 questionnaires ont été remplis lors de différents événements municipaux (Fête de la ville et portes ouvertes du centre socioculturel), dans d'autres équipements municipaux (pôle seniors, Point information jeunesse, maison de quartier) et au gré des rencontres avec les habitants (à la sortie des écoles).

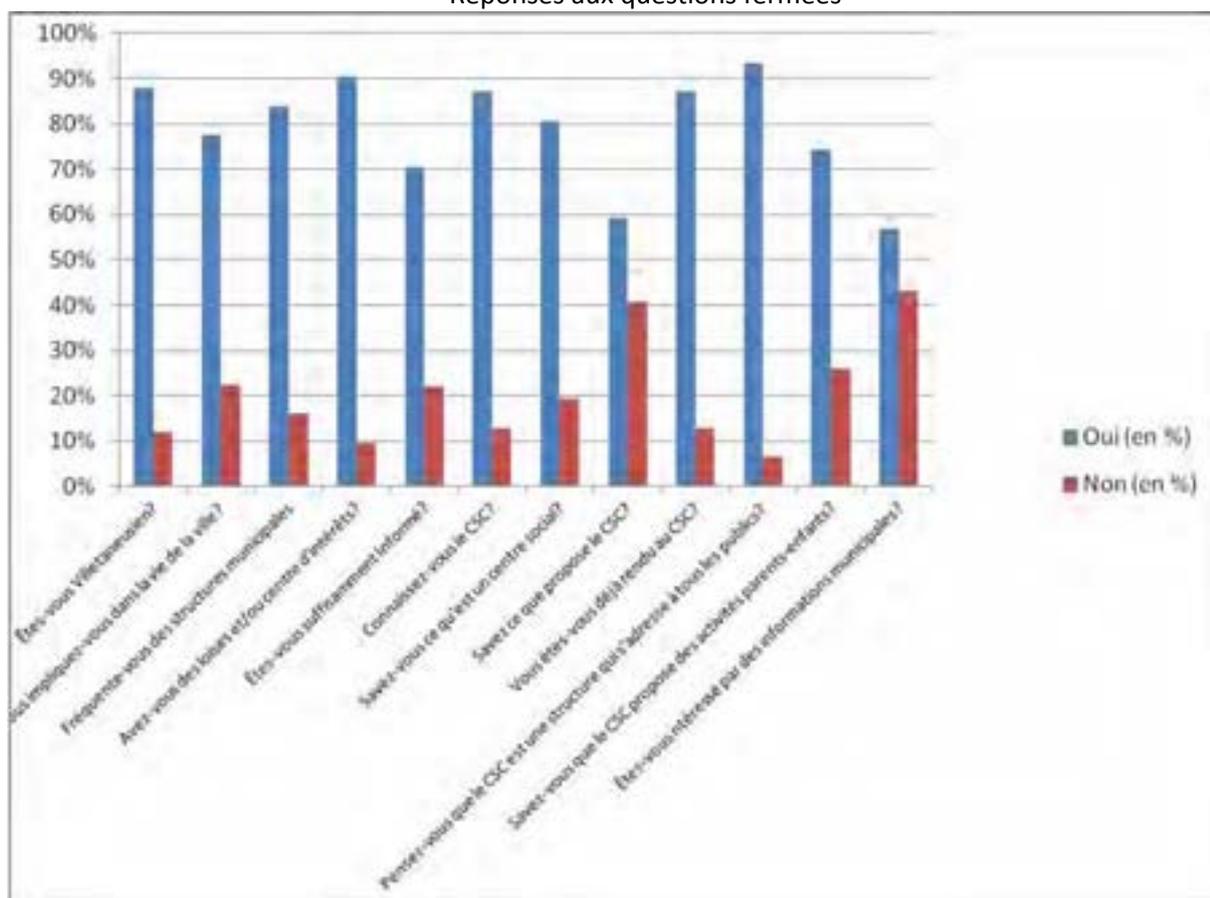


Stand du centre socioculturel lors de la Fête de la Ville

Membre du groupe moteur soumettant le questionnaire aux habitants

Les résultats ne sont pas complètement à la hauteur de l'attente. Les questions posées n'étaient pas forcément pertinentes car elles n'ont pas permis d'aborder des thématiques précises et l'action réelle du centre socioculturel. Cependant, plusieurs enseignements peuvent en être tirés et cette étape de la démarche du diagnostic a été très positive par la dynamique qui s'est créée avec les habitants tout au long de la démarche de diagnostic.

Réponses aux questions fermées



- La plupart des centres d'intérêts ou loisirs cités par les personnes interrogées sont possibles à Villetaneuse.
- Dans les activités souhaitées sur la ville, certaines (maquillage, café littéraire, cours de langues pour adultes) pourraient être des actions mises en place par le centre socioculturel ou associations et d'autres existent mais les habitants ne le savent pas (ludothèque). La piscine est fortement regrettée.
- La plupart des personnes interrogées fréquentent au moins une structure municipale (84% des personnes interrogées). 87% des personnes interrogées se sont déjà rendues au centre socioculturel.
- Quand les personnes connaissent le centre socioculturel (90% des personnes interrogées), elles ont généralement une bonne connaissance de ce qu'elles peuvent y trouver (60% des personnes qui connaissent le centre socioculturel)
 - o Ex : citent aussi bien des activités que le vivre-ensemble et le lien social
- Le centre socioculturel est identifié comme un lieu d'éducation populaire
 - o Ex : ciné club, débats, rencontres...

¹⁹ Voir résultats des questionnaires en annexes

- Le centre socioculturel n'est pas assez identifié comme un lieu pour faire ensemble, pour faire pour, pour développer des projets.

Les fleurs et les cocottes en papier ont été de très bons outils de mise en contact, notamment avec les discussions autour des « valeurs ». Au début, beaucoup de gens n'osent pas se lancer mais quand ils le font, c'est assez pertinent et cela permet d'engager ensuite plus facilement la conversation sur leur vie à Villetaneuse.

Zone d'intervention

Lors de la préfiguration du centre socioculturel, l'accent a été mis sur l'aspect territorial de l'équipement, c'est-à-dire une structure destinée à l'ensemble de la population et non pas un équipement de quartier, malgré son implantation dans la partie nord de la ville.

Cependant, la situation géographique a évidemment défini une zone de vie sociale plus restreinte que la zone de compétence qui avait été déterminée. Après 5 ans d'existence, le sentiment que l'équipement bénéficiait majoritairement aux habitants du nord était assez général et, dans le projet social précédent, un axe était consacré à la rencontre avec les publics du sud de la ville.

Carte d'intervention du centre socioculturel



Avec la démarche de renouvellement du projet social et l'animation de la carte, il semble que le rayonnement du centre socioculturel soit finalement plus large que ce qu'on imaginait même si la zone d'influence reste essentiellement le nord et le centre de la ville.

Ce constat conforte le centre socioculturel dans les actions entreprises pour ouvrir son champ d'intervention tout en ouvrant la réflexion sur les moyens de mobiliser encore plus largement sur d'autres quartiers, par le biais de partenariats notamment.

b. La rencontre avec les partenaires

Le 24 juin, une réunion partenariale a été organisée pour travailler sur les actions du centre socioculturel et de ses partenaires sur le territoire en au regard d'enjeux spécifiques.



L'objectif de cette rencontre était de mettre en commun une connaissance du territoire et d'échanger autour des pratiques de chacun afin de dresser le « portrait » de Villeteuse, de ses habitants et d'esquisser des pistes d'actions communes pour les années à venir.

Une trentaine de partenaires (habitants, services municipaux, associations, institutionnels, élus) ont répondu présents et ont échangé lors d'une matinée, autour de 4 questions :

- Quelles sont les fragilités que vous repérez sur le territoire ?
- Sur quoi vous paraît-il important de coopérer avec le Centre Socioculturel ?
- Quelles sont les chances et les forces de ce territoire ?

- Quelles sont les principales caractéristiques du territoire ?

Dans un premier temps chaque question a été travaillée par des petits groupes et chaque groupe a travaillé sur chacune des questions. A l'issue du travail en ruche, 2 groupes reconstitués ont réalisé une synthèse sur la base de laquelle une discussion en plénière a permis d'explicitier, de faire émerger des interrogations ou d'affiner ce qui s'était exprimé.

CHANCES ET FORCES	
<ul style="list-style-type: none"> - Jeunesse - Transport, désenclavement, proximité d'éléments structurants (Paris, Stade de France, Aéroport, Université) - Espaces verts, aérations, friches - Maillage fort, réseaux actifs (services publics, associations, intercommunalité) - Vivacité, volontarisme, programmation riche, mutation ... - Taille « Ville-Village », Mixité - Convivialité, solidarité : une équipe municipale jeune et proche des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - La jeunesse - Les transports / mobilité - Les Espaces verts - Ville dynamique / A taille humaine - Les équipements sportifs et culturels - L'université - Diversité / Mixité - L'intercommunalité

CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE	
Un territoire dynamique	En positif
<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire divisé en 2 (Nord/Sud), morcelé, longueur - Présence d'espaces verts - Habitats diversifiés (HLM, maisons) - Population jeune et multiculturelle - Présence d'une université - Equipements sportifs - Présence de transports publics - Implication municipale et associative 	<ul style="list-style-type: none"> - Ville jeune/vivante/dynamique avec acteurs associatifs actifs - Ville à taille humaine, une leçon de vivre ensemble - 70 % de logements sociaux - Ville universitaire - Mélange urbain / espace vert - Diversité de la population INTERCULTURELLE - Ville / Village / Espace Vert / proximité de Paris - Centre Social : lieu de mise en liens / souplesse des acteurs pour répondre aux demandes - Transport / solidarité / convivialité

	<ul style="list-style-type: none"> - Population attachante <p style="text-align: center;">En négatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Population fragile - Ville coupée en deux - 80% de la population en Zone Prioritaire - Maîtrise de la langue difficile - Famille monoparentale - Tissu urbain morcelé - 70 % logements sociaux → une identité à interroger
--	--

FRAGILITES	
<p style="text-align: center;">DIAGNOSTIC SOCIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emploi, taux de chômage élevé - Niveau de revenus très bas - Difficultés sociales lourdes - Familles monoparentales et/ou nombreuses - Précarité - Cloisonnement quartiers / ville - Désocialisation - Entraide qui recule ? - Logement - Insalubrité - Accès aux droits <p style="text-align: center;">EDUCATION / PARENTALITE / JEUNESSE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrochage scolaire - Accès à l'éducation et aux diplômes - Manque de professeurs - Enfants livrés à eux-mêmes - Liens parents / enfants avec les institutions - Absence de lieux /structures d'expressions libres → jeunesse <p style="text-align: center;">AUTRES</p>	<p style="text-align: center;">GEOGRAPHIE DU TERRITOIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disparité Nord/Sud → Lieux d'implantation des équipements et espaces verts au Nord → Accès difficile des populations du Sud (St Leu) à ces équipements - Centre ville non identifié. Absence d'un lieu de vie, de dynamiques (commerces) <p style="text-align: center;">REALITES DU TERRITOIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fragilité du tissu associatif - Difficile mobilisation / participation des habitants - Rivalités entre les quartiers - La question de la solidarité - Absence de certaines initiatives (Pôle Emploi, pas de banque) - Problématiques de stationnement - Sécurité routière - Problèmes de rats

<ul style="list-style-type: none"> - Image renvoyée par la ville - Dynamique partenariale - Cloisonnement institutionnel 	
---	--

COOPERATION AVEC LE CENTRE SOCIOCULTUREL	
<p style="text-align: center;">PARTENARIATS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux définir le rôle du CSC en matière culturelle par rapport au service culturel - Développer des permanences afin de répondre aux attentes de la population - Coopération sur les actions collectives avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi et formation (Accès aux droits) - Développer partenariat avec Université - Partage d'informations entre services, mairie et associations - Travail partenarial avec AEV sur Butte Pinson <p style="text-align: center;">BESOINS DES HABITANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les ateliers informatiques - Répondre aux besoins des habitants en coopération - Orientation des habitants pour des cours d'alphabétisation <p style="text-align: center;">VIE ASSOCIATIVE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Simplifier et rendre plus lisibles les procédures et outils pour les associations - Répertoire des associations pour orienter les habitants 	<p>PROJETS ENTRE PARTENAIRES DIFFERENTS → co-construction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail culturel, accès à la culture pour tous - Travail sur l'accès aux outils numériques - Mise en lien des publics, acceptation de la diversité. - Mobilisation des différents publics, de la diversité des habitants - Projets liés à la citoyenneté, au vivre ensemble - Prise en compte des besoins des habitants dans l'élaboration des projets

Les trois sujets de discussion principaux ont été :

- La place de la jeunesse au sein du centre socioculturel → comment faire pour qu'ils soient davantage présents dans la structure ? des projets communs avec d'autres services en lien avec cette population pourraient-ils apporter un début de réponse ?
- La prise en compte de la diversité de la population de Villeteuse : identités diverses ou identité plurielle ?)
- L'ancrage des habitants dans le territoire à la lumière de l'habitat : être locataire, est-ce un frein à cet ancrage ?).

Cette réunion a été très appréciée des participants. Pour certains, les services dit « fonctionnels » de la ville, la participation à ce type de rencontres n'est pas fréquente. Pour d'autres, le fait de rencontrer d'autres acteurs qu'ils n'ont pas l'habitude de croiser, a été stimulante. Enfin, pour tous, l'animation proposée a été bien vécue parce qu'elle a donné la possibilité à chacun de s'exprimer dans un environnement bienveillant.

3. Formulation d'orientations et esquisse des axes pour le futur projet social

De la réunion qui a eu lieu au mois de juin avec les habitants, les partenaires et les services, 6 enjeux ont été repérés concernant la ville :

- Action avec les jeunes et liens intergénérationnels ;
- Réponses à des besoins d'habitants et promotion de projets collectifs ;
- Développement du CSC Clara Zetkin et partenariat avec les services municipaux et les institutions ;
- Les liens parents-enfants et la place des pères ;
- Promotion du lieu « chez Clara » et présence sur l'ensemble du territoire communal ;
- Soutien à la vie associative et citoyenneté des habitants.

Le 7 septembre, le groupe moteurs et les services municipaux ont été à nouveau réunis afin de travailler à l'élaboration des prochains axes, sur la base de ces orientations qui ont émergé de l'évaluation du projet précédent et du diagnostic.

a. Orientations

Chaque groupe a travaillé sur un enjeu afin de le reformuler pour aboutir à une orientation dont le centre socioculturel pourrait se saisir et la décliner en objectifs puis en actions ; Les propositions d'orientations ont été les suivantes :

- Responsabiliser les jeunes sur la question intergénérationnelle ;
- Favoriser l'inscription [l'implication] des habitants dans les projets collectifs pour répondre à leurs besoins et à leur émancipation, en fonction des possibilités de chacun ;
- Développer les missions et les partenariats pour mieux répondre aux attentes et besoins des habitants de tout le territoire ;
- Offrir des espaces de « respiration » familiale en soutenant les parents sans se substituer au rôle éducatif, notamment celui des pères ;
- Retravailler la communication avec les différents acteurs locaux (associations, service public, conseil citoyen...) afin de mener des actions de proximité sur les différents quartiers ;
- Favoriser la citoyenneté par l'engagement associatif.

b. Propositions pour les futurs axes

Sur la base de ces orientations, l'ensemble des participants a engagé la discussion. Les thématiques abordées ont été les suivantes :

- Quelle place pour le CSC ? un acteur parmi les autres et en lien avec les autres (habitants, services, etc) ou un créateur de lien ? les deux ?
- La vie associative : un axe en soi ou un thème transversal qui doit irriguer l'ensemble du projet ?
- La parentalité : un axe en soit ou simplement un objectif général au sein d'un autre axe (mais lequel) ?
- Lien parentalité et éducation : l'éducation, c'est le rôle de tous !
- A quel niveau se situe le pouvoir d'agir, l'autonomie ? Sont-ils des buts à atteindre, des moyens d'émancipation (missions des centres sociaux) ?
- La question de la jeunesse et de l'intergénérationnel doit-elle être déclinée en actions au CSC ou doit-elle faire l'objet d'un travail partenarial fort avec les services concernés ?
- Partenariat, lien interservices : outil nécessaire pour atteindre les objectifs en termes de mobilisation et d'élargissement des publics.

Les aspects partenariat et vie associative sont des axes transversaux du projet social. Ils ne sont pas des objectifs à atteindre mais bien les moyens d'aboutir aux objectifs fixés. Ils « nourrissent » le projet social à chaque étape.

A l'issue de cette discussion, ont émergé les **axes suivants** :

Axe 1 : Favoriser l'engagement et la citoyenneté [émancipation, autonomie, pouvoir d'agir] par la participation des habitants et (dans ?) les projets collectifs.

Axe 2 : Adapter les missions du centre socioculturel et développer les partenariats pour mieux répondre aux besoins des habitants de tout le territoire.

Axe 3 : Accompagner la parentalité et valoriser le rôle éducatif de tous.

En fin de séance, grâce à l'Abaque de Régnier (cartons de couleurs qui permettent d'exprimer le degré de satisfaction), les participants ont donné leur avis sur la réunion et la démarche. La question était de savoir si cette rencontre leur donnait envie de s'impliquer dans le futur projet social, et la réponse a été majoritairement positive. Les habitants, les services et les partenaires jugent de manière très positive ces réunions qui sont l'occasion d'un échange et d'une réflexion collective et globale sur les actions mises en place sur le territoire, au-delà de ce que propose ou proposera le centre socioculturel Clara Zetkin.



IV. LE PROJET SOCIAL



L'arbre à objectifs

1. L'arbre à objectifs

a. Visualiser le plan d'actions

L'arbre à objectifs est un outil de formulation du projet. Sa fonction est de définir les résultats attendus par le projet lorsque celui-ci sera terminé et qu'il deviendra opérationnel et de prévoir l'évaluation continue du projet.

Il permet :

- De mieux appréhender l'objectif principal en le décomposant en sous-objectifs ;
- D'établir une hiérarchie des objectifs ;
- De mettre en évidence les relations entre les objectifs ;

b. La réalisation de l'arbre du centre socioculturel Clara Zetkin

Lors de 2 sessions de travail en septembre et octobre, l'équipe du centre socioculturel a continué le travail sur les axes tels qu'ils avaient été prédéfinis début septembre. Cette réflexion « à froid » a abouti à une reformulation des premières propositions. Ensuite, sur la base des différentes synthèses (bilan, évaluation, orientations), des objectifs généraux ont été définis et déclinés ensuite en objectifs opérationnels et en actions.

Le 22 octobre, l'ultime réunion de travail s'est tenue. Les axes ont été affichés et les participants devaient reconstituer le plan d'actions à partir de petites affichettes sur lesquelles étaient inscrits les objectifs généraux et d'autres affichettes avec les objectifs opérationnels et les actions rattachées.



A l'issue de cette animation, le plan d'actions reconstitué était similaire à 95% au projet social proposé par l'équipe. Les points qui ont été discutés ont été :

- la place des bénévoles dans la structure (quelle différence entre un bénévole et un usager qui participe activement aux actions ?)
- la place du jeu dans la partie « dimension familiale des actions » alors que le jeu peut être aussi considéré comme un outil d'émancipation et d'éducation populaire
- La définition de l'éducation populaire (différente de la culture et l'interculturel ?)

Cette rencontre a conforté le fait que le plan d'actions proposé est bien le résultat d'une démarche cohérente depuis le bilan et l'évaluation jusqu'à son élaboration, qu'il est cohérent par rapport à l'ensemble de la démarche et compréhensible.

Les membres du groupe moteur présents ont exprimé leur satisfaction devant le projet social enfin élaboré. Ils y voient de vraies perspectives pour les années à venir et le trouvent très cohérent dans son organisation et sa logique.

Pour clore cette séance, l'arbre à objectifs a été réalisé dans une ambiance très conviviale et amicale qui souligne les liens qui se sont tissés tout au long de cette démarche.

2. Le plan d'actions

AXE 1

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS DE L'EMANCIPATION ET DE L'AUTONOMIE DES HABITANTS AFIN DE FAVORISER LEUR POUVOIR D'AGIR

OBJECTIF GENERAL 1

FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS LES PROJETS COLLECTIFS

OBJECTIF OPERATIONNEL 1

Renforcer la participation des habitants dans la vie du centre

OBJECTIF OPERATIONNEL 2

Favoriser l'implication des associations dans la vie et la programmation du CSC

Action 1

Créer des comités d'usagers

Action 2

Faire du p'tit déj de Clara un espace porté en autonomie par les participants et un incubateur de projets

Action 3

Co-élaboration et co-organisation des activités du centre et de leur communication par les usagers

Action 1

Développer des activités et des ateliers animés par des associations en réponse à des besoins des habitants

Action 2

Développer des actions inter associatives (forum, soirées, rencontres et partage)

Action 3

Favoriser l'autonomie des associations en proposant l'accompagnement de leurs projets

OBJECTIF GENERAL 2

SENSIBILISER LES HABITANTS A LA CITOYENNETE ET A L'ENGAGEMENT

OBJECTIF OPERATIONNEL 1

Favoriser le vivre-ensemble et se réappropriier la laïcité en s'appuyant sur les mouvements d'éducation populaire

OBJECTIF OPERATIONNEL 2

Favoriser l'interculturel et l'identité plurielle de Villetaneuse

OBJECTIF OPERATIONNEL 3

Favoriser l'engagement citoyen, associatif et bénévole

Action 1

Favoriser des espaces de dialogue sur des sujets de société

Action 2

Rendre plus qualitative la démarche Egalité (recherche-action, ateliers, jeux, soirées et après-midi, sorties)

Action 3

Favoriser l'accès à la culture et au numérique

Action 1

Développer des actions culturelles et interculturelles (soirées, sorties, jeux)

Action 2

Créer des espaces d'échanges et de partage (apprendre de l'autre et apprendre à connaître les autres)

Action 1

Développer les permanences associatives

Action 2

Favoriser la participation des bénévoles aux activités et les impliquer dans la vie du centre

AXE 2

REPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS DE TOUT LE TERRITOIRE EN BONIFIANT ET EN ADAPTANT LES ACTIONS DU CENTRE SOCIOCULTUREL ET EN DEVELOPPANT LES PARTENARIATS

OBJECTIF GENERAL 1

ADAPTER LES ACTIONS DU CSC EN FONCTION DES BESOINS ET ATTENTES DES HABITANTS

OBJECTIF OPERATIONNEL 1

Réinterroger le projet social et les actions prévues (évaluation continue)

OBJECTIF OPERATIONNEL 2

Réfléchir les actions en proximité avec les habitants

Action 1

Faire le bilan trimestriel des actions avec les usagers

Action 1

Renforcer l'animation sociale dans les quartiers

Action 2

Organiser une soirée annuelle des adhérents pour l'évaluation

Action 2

Fédérer plus largement autour des actions organisées au centre socioculturel (diversifier et mobiliser de nouveaux publics)

OBJECTIF GENERAL 2

S'APPUYER SUR LES PARTENARIATS POUR AGIR COLLECTIVEMENT EN FONCTION DES REALITES DU TERRITOIRE

OBJECTIF OPERATIONNEL 1

Remettre à jour et affiner le diagnostic du territoire avec l'ensemble des partenaires

OBJECTIF OPERATIONNEL 2

Travailler les partenariats

OBJECTIF OPERATIONNEL 3

Trouver de nouveaux canaux de communication et de diffusion de l'information

Action 1

Organiser une animation partenariale annuelle

Action 1

Renforcer et promouvoir la démarche projet et parfaire le travail partenarial autour des projets existants

Action 1

Réaliser une plaquette de présentation du centre socioculturel

Action 2

Retravailler les actions en fonction du diagnostic mis à jour

Action 2

Favoriser les partenariats entre associations et acteurs locaux économiques, sociaux, culturels et éducatifs de la ville

Action 2

Réaliser un annuaire partagé et un guide des associations

Action 3

Organiser la communication des actions entre partenaires

Action 3

Développer plus particulièrement des projets avec la maison de quartier et le point information jeunesse

AXE 3

ACCOMPAGNER LA PARENTALITE ET VALORISER LE ROLE EDUCATIF DE TOUS

OBJECTIF GENERAL 1

RENFORCER LES ACTIONS SPECIFIQUES LIEES A LA PARENTALITE

OBJECTIF OPERATIONNEL 1

Accompagner les projets en lien avec la parentalité

OBJECTIF OPERATIONNEL 2

Interroger la diversité des structures familiales contemporaines

Action 1

Favoriser l'émergence des projets associatifs liés à la parentalité

Action 1

Proposer des espaces de parole thématiques

Action 2

Participer à la réflexion territoriale et aux actions des partenaires sur la parentalité

Action 2

Offrir des espaces de « respiration » aux femmes

OBJECTIF GENERAL 2

DEVELOPPER LA DIMENSION FAMILIALE DES ACTIONS

OBJECTIF OPERATIONNEL 1

Favoriser le lien intergénérationnel

OBJECTIF OPERATIONNEL 2

Responsabiliser les adultes afin de restaurer leur rôle co-éducatif

Action 1

Se servir du jeu comme outil et réaliser des jeux avec les familles autour des thématiques phares du centre socioculturel

Action 1

Renforcer la participation des hommes dans les activités du centre socioculturel

Action 2

Développer l'organisation d'après-midi et de soirées conviviales avec et pour les familles

Action 2

Mettre en place une action théâtre forum sur l'éducation et la co-éducation

3. L'évaluation du projet

Tout au long de la démarche, la notion d'évaluation continue a été évoquée. En effet, l'étape de bilan et d'évaluation du projet social précédent a été compliquée car il n'a pas été possible de s'appuyer sur des documents existants. Dans le document précédent, les indicateurs et le processus d'évaluation n'avaient pas été explicités.

a. Mettre en place des outils de bilan et d'évaluation et proposer des indicateurs et des critères d'évaluation

Il est proposé pour ce projet social de réaliser cette évaluation continue par le biais d'outils qui restent encore à créer ou affiner. Ainsi, des fiches de bilan des actions seront utilisées et soumises aux habitants mensuellement afin de vérifier la pertinence des actions proposées.

Bilan des actions

DESCRIPTION					
Action menée:					
Description de l'action:					
Lieu et date:					
Objectifs de l'action:					
Participants	Participants prévus		Participants présents		
Budget	Dépenses		Recettes		
	Prévues:		Prévues:		
	Finales:		Finales:		
AUTO ÉVALUATION					
Objectifs	Excellent	Satisfaisant	A améliorer	Remarques:	
Respect des objectifs:	5	4	3	2	1
Étaient-ils réalisables?	5	4	3	2	1
Points positifs :					
Points d'améliorations:					
Points négatifs:					
ressenti	Très	plutôt	peu	Remarques:	
Je suis _____ content de mon action	5	4	3	2	1
J'ai trouvé les participants _____ contents de	5	4	3	2	1
Continuité	absolument	plutôt à	à ne pas	Remarques:	
Cette action est _____ refaire	5	3	1		

Ensuite, annuellement une évaluation du projet sera faite avec les usagers sur la base de critères d'évaluation déclinés selon :

▶ **Critères qualitatifs**

- L'efficacité

Exemple : Efficacité du partenariat :

- Satisfaction des partenaires
- Le partenariat nous a-t-il aidés à atteindre les objectifs ?
- Quelle implication du partenaire (participation aux réunions, aux actions...) ?...

- La pertinence de l'action :

Exemples :

- Action répond aux besoins identifiés
- Favorise l'autonomie des acteurs

- L'efficience (les résultats au regard des moyens déployés) ;

- L'impact (quels changements durables ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet) ;

- La faisabilité, la viabilité...

▶ **Critères quantitatifs**

- Adhésion au projet

- Nombre de participants
- Assiduité

- Participation aux projets

- Nombre de projets co-élaborés, etc...

Exemple de fiche d'évaluation – Axe 1

Constats/Problèmes et/ou besoins identifiés	Axe 1	Objectifs Généraux	Résultats attendus	Actions	Critères	Indicateurs
Les habitants entrent au CSC par le biais de la maison des services et activités et ont tendances à y rester	METTRE EN PLACE LES CONDITIONS DE L'ÉMANCIPATION ET DE L'AUTONOMIE DES HABITANTS AFIN DE FAVORISER LEUR POUVOIR D'AGIR	Objectif général 1 Favoriser la participation des habitants dans les projets collectifs	Objectif opérationnel 1 Renforcer la participation des habitants dans la vie du centre	Créer des comités d'usagers	- Efficacité - Pertinence de l'action - efficacité, - Impact	- Nombres de réunions prévues et réalisées, - Nombre de participants à chaque réunion, - L'action suscite elle l'enthousiasme des participants? - Rôle et actions qui découlent de l'existence du comité d'usagers
le CSC n'est pas encore complètement reconnu comme étant un lieu où les habitants ont la possibilité de faire/mener par eux mêmes des projets collectifs				Faire du P'tit dèj de Clara un espace porté en autonomie par les participants et un incubateur de projets	- Acquisition de savoirs/savoirs-faire - Impact - Mobilisation,	- Nombre de personnes se proposant pour préparer le "pti dèj" - Les ordres du jours sont-ils choisis par les participants? - Nombre de projets issus du P'tit dèj? - Assiduité des participants, - Nombre de nouvelles personnes "parrainées"
Les habitants ne savent pas qu'ils peuvent organiser/élaborer des activités au CSC.				Co-élaboration et co-organisation des activités du centre et de leur communication par les usagers	- Faisabilité, - Quel apport en tire la personne qui participe à cette action? - Viabilité	- Nombre d'activités réalisées - Continuité de l'action quand les porteurs ne sont pas présents

b. Réunir régulièrement les usagers, les habitants et les partenaires afin de mettre à jour le diagnostic

Dans le plan d'action, dans l'axe 2, des rencontres sont prévues régulièrement avec les usagers, les habitants et les partenaires afin de permettre une évaluation continue du projet :

OBJECTIF OPERATIONNEL 1

Réinterroger le projet social et les actions prévues (évaluation continue)

- Action 1
Faire le bilan trimestriel des actions avec les usagers
- Action 2
Organiser une soirée annuelle des adhérents pour l'évaluation

OBJECTIF OPERATIONNEL 1

Remettre à jour et affiner le diagnostic du territoire avec l'ensemble des partenaires

- Action 1
Organiser une animation partenariale annuelle

- Action 2

Retravailler les actions en fonction du diagnostic mis à jour

En réalisant pour chacune de nos actions un bilan succinct et en s'astreignant à évaluer de façon régulière et continue le projet, les missions du centre socioculturel s'enrichiront et s'adapteront aux besoins des habitants et aux exigences du territoire sur lequel il évolue.

Le projet social du centre socioculturel Clara Zetkin a été porté par l'équipe municipale, l'équipe du centre socioculturel, les usagers et les partenaires.

Cette démarche a été riche en expériences, en stress et en moments intenses. La démarche a porté l'ensemble des acteurs malgré un quotidien trépidant et des activités denses.

Aujourd'hui, il commence son « existence ». Feuille de route de la structure, il va s'enrichir et se modifier au cours des années, en fonction des personnes qui le porteront et grâce aux habitants.

Nous tenons à remercier les membres du groupe moteur, et plus particulièrement Abbassia, Hadda, Jamila, Julien, Mickaël, Nadira, Souad, pour leur intérêt sans faille et leurs apports sans lesquels ce document n'aurait pu voir le jour,



ANNEXES

Fédération des Centres sociaux
2000
et socio-culturels de France

Paris, le 18 juin

CHARTRE FEDERALE
DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DE FRANCE

*Texte adopté par l'Assemblée générale d'Angers
(17-18 juin 2000)*

Sommaire

Préambule

Notre conception du Centre social et socioculturel

Nos valeurs de référence

Nos façons d'agir :

- *l'élaboration de l'action*

- *la conduite de l'action*

Notre engagement fédéral

Nous,
Centres sociaux et socio-culturels de France fédérés,
divers dans nos origines, nos inscriptions territoriales et nos formes institutionnelles nous entendons, dans notre Charte, expliciter le sens que nous donnons à notre action. Nous nous exprimons alors que notre société est traversée par de profondes mutations qui, tout en ouvrant de nouveaux possibles, mettent à mal nombre de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles.

Notre conception du Centre social et socio-culturel

Le Centre social et socio-culturel entend être **un foyer d'initiatives porté par des habitants associés** appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à **trois valeurs fondatrices** : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

la dignité humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels.

L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé.

Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels.

La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire.

L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

la solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les Centres sociaux et socio-culturels de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres.

Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens...

Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus.

la démocratie

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les Centres sociaux et socio-culturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité.

Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus.

La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

Nos façons d'agir

L'action des Centres sociaux et socio-culturels s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le centre social.

l'élaboration de l'action

La vision des Centres sociaux et socio-culturels ne fractionne pas la vie humaine en autant de segments qu'il y a d'administrations ou de prestataires de service ; elle identifie ce qui fait la globalité de l'existence individuelle et des situations collectives.

Les Centres sociaux et socio-culturels prennent autant en compte les potentialités que les difficultés. Ils font de l'écoute et de la rencontre des habitants, mais aussi de l'observation et du recueil méthodique de données, les instruments de leurs analyses, contribuant ainsi à l'élaboration de **diagnostics territoriaux concertés**.

Les Centres sociaux et socio-culturels insèrent leur action quotidienne dans un **"projet social" cohérent et pluriannuel**, explicitant objectifs et moyens. Référé aux caractéristiques du territoire, ce projet est élaboré avec les habitants et concerté avec les partenaires des Centres sociaux et socio-culturels.

Avec ce projet, les Centres sociaux et socio-culturels vont au-devant d'individus, de groupes et d'associations, dont la préoccupation ordinaire est de construire leur vie selon leur propre spécificité. Ils accompagnent cette volonté tout en ouvrant à la vie familiale et sociale et à la participation à des initiatives de **développement social local**.

Lorsque ces individus et ces groupes souffrent de dépendance ou d'exclusion, les Centres sociaux et socio-culturels entendent favoriser les conditions pour que ceux-ci puissent agir librement, et discuter les projets qui les concernent à **égalité de droits et de garanties**.

Les Centres sociaux et socio-culturels n'agissent pas seuls. Ils connaissent les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de leur territoire de projet. Ils nouent avec eux les relations nécessaires aux actions à conduire. Ils formalisent, de préférence, ces relations dans **des conventions de partenariat**. Par contre, ils n'entendent pas être instrumentalisés ni devenir de simples prestataires de services ou réduire leur projet social à des délégations de service public.

la conduite de l'action

Dans la conduite de leurs actions, les Centres sociaux et socio-culturels entendent être **participatifs, opérationnels et responsables**.

Participatifs, les Centres sociaux et socio-culturels le sont dans leur constitution même et dans leur fonctionnement en associant, dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives, des habitants auteurs et acteurs du "projet social", des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet.

Participatifs, ils le sont lorsque, délibérément, ils inscrivent l'engagement actif d'habitants et de bénévoles dans une logique d'éducation populaire en favorisant leur formation.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils prennent publiquement la parole pour avertir et faire des propositions ou pour dénoncer l'inacceptable.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils coopèrent avec des acteurs publics, afin de produire avec eux des "biens publics", tels que, par exemple, la qualité des espaces collectifs ou l'esprit civique.

Opérationnels, les Centres sociaux et socio-culturels le sont par leur capacité à conduire avec professionnalisme une pluralité d'actions coordonnées, ponctuelles ou durables, individuelles ou collectives, dans la proximité ou pour l'ensemble d'un territoire.

Responsables, les Centres sociaux et socio-culturels le sont **lorsqu'ils s'activent à rassembler les moyens de leur "projet social"** tels que le concours actif de bénévoles compétents, le recrutement de salariés qualifiés, la transformation d'emplois précaires en emplois permanents, la disposition de locaux adaptés, l'obtention de financements pérennes.

Responsables, ils le sont aussi lorsqu'ils font connaître aux habitants et à leurs partenaires leur programme d'action, lorsqu'ils gèrent avec rigueur l'argent public qui leur est attribué, lorsqu'ils se soucient de soumettre leurs actions et leur gestion à l'évaluation interne et externe.

Notre engagement fédéral

Notre Charte est l'expression de Centres sociaux et socio-culturels qui ont fait de leur **adhésion volontaire** à la Fédération des Centres sociaux et socio-culturels de France un acte politique et stratégique.

un acte politique

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels se créent un espace d'élaboration partagée du "projet centre social et socio-culturel".

Ils acquièrent collectivement une **capacité politique** à dire publiquement leurs finalités, leurs modes d'action et à prendre part au débat public.

Ils se dotent démocratiquement d'instances garantes de leur volonté commune.

Ils se donnent les moyens, y compris financiers, de préserver leur indépendance fédérale.

Ils nouent des liens à l'échelle européenne et internationale de façon à faire progresser leurs valeurs et leurs formes de pratique.

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels font valoir, plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de leur propre action au bénéfice d'**une société plus solidaire**.

un acte stratégique

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels se mettent en réseau, à différents échelons de territoire, pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs difficultés, et pour **s'organiser stratégiquement** quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir.

Une charte ne se justifie que si elle conduit aux actes, à l'action...

Il va de soi que ces affirmations de principe ne sont des engagements vivants et concrets que dans la mesure où elles s'expriment en actes et selon des modalités de mise en œuvre précises, qui font l'objet de textes du fédéralisme (textes statutaires, pactes et protocoles, modes de reconnaissance, méthodes de travail...).

C'est pourquoi, elle implique de la part de tous ceux qui s'y réfèrent et des instances fédérales en particulier, qu'ils l'accompagnent d'un Programme d'actions concertées pluriannuel (4 ou 5 ans).

Élaboré sous la responsabilité du Conseil d'administration de la FCSF, débattu dans le réseau préalablement à sa présentation en assemblée générale, ce programme sera articulé autour d'axes et d'objectifs précis permettant une évaluation qui servira de base à la préparation du programme suivant. C'est le programme pluriannuel qui constituera le rapport d'orientation de la FCSF. Il devra s'appuyer sur une démarche prospective car il constituera l'élément central de la politique de développement du réseau en termes d'extension et de qualité.

Dans le contexte actuel de la branche, l'animation de la vie sociale concourt à l'offre globale de service des Caf selon trois axes :

- tout d'abord, ces structures (via les financements en prestation de service qui leur sont consacrés) participent, à l'échelle de leur territoire d'intervention, à la politique de la Caf concernant l'environnement et le cadre de vie des familles ;
- elles peuvent également être un point d'appui au déploiement du travail social et des offres de service de la Caf en permettant une mise en relation directe avec les populations ;
- enfin, au-delà de leur mission première d'animation de la vie sociale et au travers des services et activités qu'elles proposent (Eaje, Aish, Ram, Clas, Laep etc⁷), elles soutiennent les différentes politiques de la Caf et répondent aux quatre missions identifiées dans la COG⁸.

Les structures AVS étant positionnées sur un point de convergence avec la plupart des politiques sectorielles des Caf, elles constituent à ce titre un levier et des relais essentiels de la politique familiale. A titre d'illustration, les enfants constituent le public principal des structures, 62% des inscrits aux activités régulières des centres sociaux sont des enfants ou des jeunes⁹.

II La politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille s'appuie sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale¹⁰

La politique d'animation de la vie sociale s'appuie sur des équipements de proximité, principalement des centres sociaux mais également des espaces d'animation sociale. Ces structures relevant de la politique d'animation de la vie sociale portent des missions d'intérêt général référées à un territoire délimité.

Malgré la diversité apparente des équipements et les spécificités territoriales, toutes les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent les mêmes finalités et partagent des valeurs communes. « Le projet social » en est la clé de voûte. Centres sociaux et espaces de vie sociale répondent à des missions générales communes et se distinguent par des spécificités liées à leur champ et capacité d'intervention.

21 Les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent des finalités identiques et partagent des valeurs et principes d'action communs

211 Des finalités qui transcendent l'ensemble des projets sociaux

Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit leur importance ou les particularités de leur territoire d'implantation, poursuivent trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain.

⁷ EAJE : établissements d'accueil du jeune enfant ; Aish : accueil de loisir sans hébergement ; Ram : relais d'assistants maternels ; Clas : contrat local d'accompagnement à la scolarité ; Laep : lieu d'accueil parents-enfants.

⁸ Les quatre missions identifiées de la Branche Famille : aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ; soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents – enfants ; accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et leur cadre de vie ; créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

⁹ Voir les résultats de l'enquête Observatoire national des centres sociaux – données 2006.

¹⁰ Les structures bénéficiaires des prestations d'animation locale portent des noms très divers ; dorénavant, elles seront regroupées sous l'appellation « espace de vie sociale ».

Ces besoins sociaux fondamentaux ont été mis en évidence par des experts, ils renvoient aux dimensions individuelle et collective de toute personne. Il s'agit du besoin affectif d'appartenance (parfois qualifié de besoin de reconnaissance sociale), du besoin d'estime personnelle et du besoin d'épanouissement personnel (extrait de la pyramide de Abraham Maslow) ou encore le besoin d'appartenance et le besoin d'accomplissement (extraits de la théorie du besoin de réalisation de David McClelland).

Il convient de noter que la troisième finalité relative à « la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité », constitue un axe d'action des structures peu valorisé jusqu'à présent. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie. Il s'agit d'une spécificité des structures de l'animation de la vie sociale ; à ce titre, elle constitue un élément de leur plus-value sociale.

212 Des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre

Les valeurs et principes de la République française s'appliquent tout naturellement aux structures de l'animation de la vie sociale. En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :

- Le respect de la dignité humaine ;
- La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- La solidarité ;
- La participation et le partenariat.

Pour un secteur d'intervention qui a pour objectif transversal le « vivre ensemble », il s'agit de points de repère qui renvoient à une éthique à partager avec toutes les parties prenantes. Il peut être parfois utile de s'y référer au cours de la vie animée des structures pour trouver un terrain d'apaisement en cas de difficultés, voire de conflit, dans les relations inter personnelles ou entre les groupes de personnes.

Au titre de la neutralité, les structures de l'animation de la vie sociale ne peuvent héberger aucune activité politique, syndicale, confessionnelle.

22 Un projet social qui adapte des missions d'intérêt général aux besoins des habitants du territoire

« Le projet social » est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

Concrètement, en référence aux finalités et missions générales de l'animation de la vie sociale d'une part, et en réponse aux besoins sociaux constatés sur le territoire d'autre part, le projet social global explicite les axes d'interventions prioritaires et propose un plan d'actions et d'activités adaptées.

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées :

- **un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;**
Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services : par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- **un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :** il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux

problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

23 L'animation de la vie sociale s'incarne dans des structures de proximité, les centres sociaux et les espaces de vie sociale

Centres sociaux et espaces de vie sociale sont des structures ayant en commun les mêmes finalités, valeurs et principes d'action, et les mêmes missions générales ; ce qui les distingue, c'est leur capacité d'intervention. Les premiers disposent de professionnels et de ressources plus importants que les seconds, ces derniers fonctionnent, le plus souvent, avec des bénévoles et des moyens limités.

231 Les centres sociaux

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Cinq missions complémentaires aux missions générales :

- ⇒ Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations¹¹ ;
L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.
Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.
Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.
- ⇒ Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- ⇒ Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;
- ⇒ Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- ⇒ Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

La mise en place d'un projet « familles »

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

¹¹ Voir dans les annexes le référentiel de la fonction accueil établi par la Caf des Alpes maritimes ;

Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- ⇒ Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- ⇒ Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales;
- ⇒ Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- ⇒ Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Par leur position d'acteur du développement social local, les centres sociaux peuvent également contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur leur territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents et les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants des centres sociaux, ainsi que sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles. Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie / ou à favoriser la vie sociale des familles.

La mise en œuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées :

- l'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants;
- les groupes d'échanges favorisent l'expression de la parole et le soutien entre pairs ;
- les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant ;
- les manifestations notamment festives favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social.

Les formes d'organisation des centres sociaux

Le centre social s'incarne dans un lieu repéré par les habitants. Il peut néanmoins prendre différentes formes pour être au plus près des usagers : centre social centré sur un seul équipement, centre social éclaté sur plusieurs locaux, voire partiellement itinérant.

Des modalités d'organisation pourraient être arrêtées localement afin de répondre à certaines spécificités territoriales : articulation avec des projets de partenaires, prise en compte de l'évolution des compétences des collectivités territoriales, mutualisation de moyens ou de certaines fonctions, etc. Ces modalités particulières devront toutefois être mises en place dans le respect de la réglementation et des contraintes de gestion.

L'appartenance à d'autres réseaux (MJC¹², MPT¹³ etc.) n'est pas en soi un obstacle à l'agrément « centre social », sous réserve que les éléments incontournables comme le projet social, le respect des missions du centre social et la qualification des personnels soient respectés ; le cas échéant, il pourra être demandé à certains personnels de suivre une formation complémentaire d'adaptation aux fonctions exercées dans un centre social.

¹² MJC : maison des jeunes et de la culture ;

¹³ MPT : maison pour tous ;

Des formes atypiques actuellement soutenues par des Caf, comme les centres sociaux Gens du Voyage, feront l'objet de précisions complémentaires ultérieurement.

232 Les espaces de vie sociale

Les espaces de vie sociale contribuent à la politique d'animation de la vie sociale au même titre que les centres sociaux. Ils adoptent les mêmes finalités et méthodologies mais leur action est adaptée aux moyens humains et financiers dont ils disposent. Leur territoire d'intervention et leur projet social répondent aux besoins repérés et sont définis en fonction de leur capacité d'intervention.

L'implantation des espaces de vie sociale est favorisée dans les situations suivantes :

- les territoires totalement dépourvus d'équipements d'animation de la vie locale ;
- les territoires isolés d'un pôle d'activités, que ce soit en milieu rural ou en zone urbaine ;
- les territoires sur lesquels l'action d'un centre social a besoin d'être renforcée au regard de problématiques sociales préoccupantes ; dans ce cas de figure, il devra y avoir deux gestionnaires distincts et une coordination des interventions ainsi qu'une certaine vigilance concernant leur complémentarité.

Le projet social des espaces de vie sociale¹⁴ répond aux finalités, aux principes et aux missions générales de l'animation de la vie sociale. Le projet social, défini en fonction des ressources disponibles – souvent restreintes, doit prévoir prioritairement des actions permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Un espace de vie sociale ne peut pas reposer sur une mono-activité. Ses champs d'action doivent être multiples et adaptés aux besoins du territoire. Il peut s'agir :

- de soutien à la fonction parentale et de renforcement des relations intergénérationnelles ;
- de renforcement des solidarités et des réseaux sociaux de proximité ;
- d'appropriation de l'environnement et du cadre de vie ;
- de service facilitant l'organisation de la vie quotidienne ;
- d'inclusion et de socialisation ;

L'espace de vie sociale doit toucher tous les publics et a minima les groupes enfants-jeunes et les familles. Ses actions se déroulent tout le long de l'année.

Les espaces de vie sociale sont gérés exclusivement par des associations locales qui veillent à l'implication et à la participation des usagers – habitants tant pour l'élaboration des projets, que pour la conduite des activités ou la gestion.

Lorsque sur un territoire donné, un besoin d'animation locale a été repéré mais qu'il n'existe aucune association locale en capacité d'en assurer le portage, de façon transitoire, il peut être dérogé à la règle de gestion par une association locale. Dans ce cas de figure et à titre exceptionnel, une collectivité territoriale, un centre communal d'action sociale, une fédération départementale pourrait ponctuellement assurer le portage de l'espace de vie sociale, pour autant que le projet social soit effectivement élaboré et adapté aux besoins et aux ressources du territoire d'implantation. La dérogation à la gestion associative devra faire l'objet d'un accord préalable de la Cnaf, elle portera sur une durée maximale de deux ans, délai permettant la constitution d'une association locale qui prendra le relais de gestion.

¹⁴ Voir dans les annexes la méthodologie du projet d'animation locale - Caf de l'Aude ;

Le responsable du projet social de l'espace de vie sociale doit être clairement identifié. Ce peut être un professionnel de l'intervention ou un bénévole de l'association gestionnaire. Au besoin, il pourra lui être suggéré une formation dans le cadre de son adaptation à la prise de fonction.

III – Le soutien à l'animation de la vie sociale par la branche Famille se traduit par une politique à la fois départementale et locale des Caf

Le choix fait par l'État dans les années 1970 de confier à la branche Famille la responsabilité de l'agrément a entraîné une forte mobilisation des moyens des Caf sur le secteur d'animation de la vie sociale, ce qui a contribué à un développement conséquent du nombre des structures avec près de 2800 structures en 2011.

Il convient aujourd'hui de conforter le rôle des Caf, de préciser les attentes institutionnelles à l'égard des structures et de mettre en valeur l'ensemble des moyens mobilisables pour, au final, améliorer le mieux vivre des familles et dans les territoires.

Pour ce faire, les Caf sont invitées à développer une politique à la fois départementale et locale, intégrant l'ensemble de leurs leviers d'intervention.

31 La Caf développe une politique départementale recherchant l'implication des partenaires institutionnels

Pour une plus grande efficacité sociale, dans le prolongement des responsabilités déjà assumées, et en réponse aux attentes des partenaires, les Caf assurent une fonction de chef de file coordinateur de l'animation de la vie sociale.

Du fait de leur responsabilité en matière d'agrément, mais aussi en raison de leur neutralité, de leur connaissance des populations et des territoires, de leur capacité d'expertise et d'ingénierie sociale, des moyens qu'elles engagent en faveur des structures, il est demandé aux Caf de formaliser une politique départementale de l'animation de la vie sociale.

Dans cette perspective, les Caf établiront un schéma directeur de l'animation de la vie sociale et mobiliseront les partenaires du secteur. La concertation et la coordination des partenaires seront organisées dans le cadre d'instances et d'accords-cadres.

311 La Caf établit un schéma directeur de l'animation de la vie sociale, point d'appui à la mobilisation des principaux partenaires

Dans un objectif de cohérence avec les besoins sociaux, la politique d'animation de la vie sociale doit être appréhendée dans une vision globale du territoire départemental. C'est pourquoi chaque Caf devra élaborer un schéma directeur de l'animation de la vie sociale.

Le schéma directeur de l'animation de la vie sociale, établi selon un format adapté au contexte local, sera organisé autour d'un état des lieux et des perspectives d'évolutions souhaitables ;

- L'état des lieux comprendra :
 - une analyse de l'adéquation de la répartition territoriale des structures, y compris l'équilibre entre centres sociaux et espaces de vie sociale ;
 - sur la base d'un bilan des problématiques d'animation de la vie sociale, la mise en évidence de territoires pour lesquels l'implantation d'une structure constituerait une réponse sociale appropriée ;
 - un état du partenariat, les partenaires impliqués et leur engagement financier ; pour la Caf, il conviendra de prendre en compte l'ensemble des prestations de service et des fonds propres mobilisés par les structures de l'animation de la vie sociale ;

Annexe 3 : Rapport d'activités annualisé – centre socioculturel Clara Zetkin

LE CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN : action municipale et travail associatif

A l'articulation du projet municipal et du travail avec le monde associatif, le centre socioculturel se veut un lieu de partage, d'accueil, d'écoute, de rencontres, d'information au service de tous les Villetaneusiens.

Structure à vocation d'animation globale, le centre socioculturel Clara Zetkin permet de promouvoir le développement de la vie sociale du territoire et est le support du développement de la vie associative locale.

1) RAPPEL DES OBJECTIFS DU MANDAT 2014-2020

- ▶ Soutenir et accompagner les associations locales :
 - Mise en place du forum des associations,
 - Développer les rencontres et partenariats entre associations,
 - Développer la participation de la vie associative aux grands événements de la ville,
 - Développer les formations pour les associations.

- ▶ Développer la démarche participative des habitants au centre socioculturel Clara Zetkin :
 - Suivi du projet social à travers un comité d'usagers et en relation avec l'ensemble des instances participatives créées sur la ville.

- ▶ Mettre en place des initiatives autour de la découverte et de la rencontre des cultures afin de mieux se connaître et pour mieux se comprendre. S'enrichir mutuellement, questionner les valeurs auxquelles nous sommes ensemble attachés, telles la liberté et la fraternité :
 - Réaliser une œuvre d'art dédiée aux mémoires portées par toutes les composantes de la population de Villetaneuse pour le respect des libertés et des droits de l'homme.

- ▶ Développer des rencontres intergénérationnelles, type journée ou soirées thématiques, jeux...

- ▶ Développer des actions de soutien à la parentalité visant à accompagner les parents dans leur rôle éducatif (temps de rencontre, d'échange, de débat entre parents et avec des professionnels)

2) RAPPEL DES EVOLUTIONS DES MISSIONS ET REALISATIONS 2014-2015

2.1) Les missions du centre socioculturel Clara Zetkin

A l'origine de la réalisation du centre socioculturel Clara Zetkin en 2010, 4 objectifs avaient été définis :

- Etre un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour tous ;
- Contribuer au dialogue et favoriser le lien social ;
- Favoriser l'accès aux droits et la mise en place de services à la population ;
- Renforcer l'action socio-éducative.

Le projet social, document qui guide l'action du centre social et permet de mettre en synergie les différents acteurs d'un territoire autour d'un projet collectif, a été alors élaboré en 2010 puis renouvelé en 2013 pour 3 ans avec les axes et objectifs opérationnels suivants :

- Développer la dimension familiale des actions (actions liées à la parentalité, favoriser le lien intergénérationnel) ;
- Accentuer la promotion de la vie associative (renforcer l'accompagnement des associations, les liens entre associations) ;
- Favoriser le lien social en mettant en œuvre une démarche participative des habitants (favoriser l'implication des habitants dans les activités quotidiennes du CSC, mettre en place les comités d'usagers) ;
- Aller à la rencontre des publics du sud de la ville.

2.2) Evolutions de l'organisation et des missions du centre socioculturel Clara Zetkin

En septembre 2015, une nouvelle organisation réfléchiée avec les élus, la direction générale et le service, a été mise en place sur la base de fiches de postes retravaillées et d'horaires modifiés. Un poste supplémentaire a été créé, celui de coordinateur familles avec des missions concernant les partenariats, la participation des habitants et les liens parents-enfants.

Cette nouvelle organisation entraîne une nouvelle dynamique dans l'action du centre socioculturel Clara Zetkin et permet de :

- Mettre en place une meilleure articulation entre les actions dites « centre social » et la participation des associations à la vie du centre ;
- Développer les partenariats, notamment avec les autres services ;
- Impulser une meilleure participation des habitants et des associations dans l'organisation et le portage d'actions et de projets ;
- Mieux coordonner des projets autour des thématiques portées par le centre socioculturel Clara Zetkin en lien avec les axes du projet social.

2.3) Les réalisations

a) Les actions pérennes

- Ateliers et animations pour enfants et adultes : arts plastiques et créatifs, pâtisserie, jeux, multimédias, jardins, etc ;
- Sorties culturelles et de loisirs : musées, mer, cinéma, etc ;
- Journées ou soirées thématiques ;
- Permanences d'accès aux droits : CAF, MRAP ; France Bénévolat
- Cours de langues et soutien scolaire : SFMAD, PRE, AFEV, Enfance et familles des 2 rives ; ADVB
- Rencontres et débats ;
- Ciné clubs ;
- P'tit déj de Clara
- Accueil d'actions menées par d'autres services : PRE, réunions, LAEP avec la PMI ;
- Participation à des actions partenariales (soirée cabaret du CICA, fête de la ville, octobre rose) ;
- Organisation de manifestations municipales hors les murs : Fête des jardins, animations d'été ;
- Vie associative : Soutien pour l'organisation de manifestations, conseils sur le fonctionnement, les démarches administratives et le montage de projets, organisation de moments d'échanges (Rencontres et partage), permanences France Bénévolat, etc.

En 2015, le centre socioculturel a mis en place un nouveau cycle d'ateliers d'arts plastiques, pour les enfants et pour les adultes. Animés par un professeur d'arts plastiques, ces ateliers permettent de s'initier à différentes techniques et de laisser libre court à sa créativité.

A noter qu'un travail a été mené sur la problématique des enfants non accompagnés au centre socioculturel, qui ne peut être considéré comme un centre de loisirs. Aujourd'hui, ces enfants ne sont acceptés en principe que dans les activités sur inscription (ateliers informatiques, cours de langue et de

dessins). Les activités dites « familiales » sont proposées et animées avec les parents. Néanmoins cette problématique est encore forte et a été évoquée lors du bilan du précédent projet social, notamment pas les habitants eux-mêmes. Une des pistes est de travailler des actions dans le cadre de la réflexion sur la parentalité (café des parents,...).

b) Les actions ponctuelles ou événementielles

► Démarche de lutte contre les discriminations et pour le droit des femmes

Le centre socioculturel Clara Zetkin est porteur de la Journée internationale de la Femme et du Printemps de l'égalité et est l'un des acteurs du réseau de lutte contre les violences faites aux femmes. Il se positionne comme un acteur pédagogique sur ces questions en organisant des actions de sensibilisation, sous diverses formes, avec des outils pédagogiques adaptés au plus grand nombre.

Ces questions sont cependant des thématiques qui se doivent d'être traitées de manière transversale et portés par l'ensemble des services, et plus particulièrement les services à la population. Le centre socioculturel a donc un rôle de coordination et de catalyseur pour que ces questions intègrent petit à petit les programmations et les pratiques des services collègues et des partenaires et pour que la participation de ces derniers aux actions se développe.

Les actions proposées en 2015 sur ces deux thèmes ont été les suivantes :

- Atelier artistique peinture parents-enfants « femmes en couleurs » ;
- Atelier-débat sur le thème des inégalités femmes-hommes avec l'association Ethnoart ;
- Sortie au Louvre avec une visite guidée dédiée aux femmes ;
- Groupe de parole sur le thème de la santé des femmes (organisé par le service Santé au CSC Clara Zetkin) ;
- Ateliers d'écriture « Ecrire pour l'égalité » ;
- Atelier débat sur le thème des discriminations animé par l'association Ethnoart ;
- Ciné club « Max et Lenny » et « Free Angela and all political prisoners » ;
- Le printemps de l'Egalité.

► Journées Economie sociale et solidaire

En 2015, à la faveur d'un Contrat de Ville avec l'association Solidarité Etudiante, un événement autour du thème de l'Economie sociale et solidaire a vu le jour. Lors d'une semaine dédiée, les habitants ont pu s'informer sur ce pan de l'économie, ses principes, ses intervenants et les perspectives ouvertes par ce secteur :

- Ciné club : le film les « Echos de la commune libre de Berbacha » suivi de « Marinaleda, un village en utopie » ;
- Après-midi thématique avec la scop Copanam ;
- Soirée thématique autour des projets jeunes dans l'économie sociale et solidaire ;
- Forum sur l'ESS : débats, ateliers et conférences.

► Les événements festifs du Centre socioculturel

- La fête de fin d'année avec des ateliers, spectacles et un moment convivial autour d'un repas ;
- Les portes ouvertes avec des stands des différents partenaires du centre socioculturel.

c) La vie associative

► Accompagnement et soutien administratif et logistique

- L'accompagnement administratif des associations : aide et conseil à la création, suivi administratif, aide personnalisée à la recherche d'informations, aide à la structuration et à

l'organisation : AG, bilan etc... aide à la recherche de financements, aide à la méthodologie de projets, traitement des demandes de subventions et aides indirectes (mise à disposition de locaux, cars, matériels, reprographie...);

- La mise à disposition d'informations au sein du lieu ressources : développement et diversification des emprunts mis à disposition : des ouvrages et revues spécialisées renouvelés, affichage régulier et mise à jour régulière des informations au sein du pôle ressource, mise à disposition de matériel de bureau pour les associations ;
- Accès à internet ; possibilité de domicilier l'association à l'adresse de l'espace et mise à disposition de boîte au lettre pour cela au pôle ressource ;
- La mise en place tous les mois d'une soirée « rencontre et partage » pour échanger entre associations et relayer les informations ;
- La mise en place d'une nouvelle permanence hebdomadaire afin d'accompagner les associations sur la question du bénévolat en lien avec France Bénévolat.

En 2015, en plus des activités d'accompagnement des associations, la vie associative a mis en place un nouveau système de clés électroniques avec les services techniques afin de faciliter la mise à disposition des LCR.

► Les commémorations

Autour de dates importantes de l'histoire, des actions sont proposées en partenariat avec les associations, pour commémorer mais surtout pour partager et réfléchir ensemble au moyen de faire avancer l'humain, collectivement :

- Soirée mémorielle sur l'abolition de l'esclavage ;
- Après-midi mémorielle sur le 17 octobre 1961.

► Accompagnement à l'organisation de soirées associatives

Le Portugal et l'Ethiopie ont été à l'honneur ainsi que la Mauritanie avec une grande soirée élaborée et portée par 3 associations et proposant une projection, un débat et grand buffet. Cette soirée a réuni une centaine de personnes de la ville et du département.

► La fête des jardins

En 2015, cet événement a été réalisé en partenariat avec l'UT des espaces verts de Plaine commune. Ainsi, les habitants ont pu profiter de nombreuses animations sur deux sites différents, la place JB Clément et les serres communautaires.

3) REALISATIONS ET FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2016

Le centre socioculturel est un outil de participation des habitants. Les nouveaux projets 2016-2020 doivent s'inscrire dans une logique participative pour toucher tous les habitants du territoire, notamment ceux du sud de la ville. Ces axes forts de l'action du centre socioculturel se retrouvent dans différentes projets développés en 2016.

3.1) Le projet social

Depuis janvier 2016, l'équipe du centre socioculturel et les habitants, accompagnés par les élus, la direction générale, travaillent à l'élaboration du nouveau projet social de la structure qui doit être déposé à la fin de l'année 2016.

Des ateliers de travail et des actions à l'intérieur et à l'extérieur de la structure ont été menés dans le premier semestre pour aboutir à un bilan des actions et à une évaluation du projet social précédent, ainsi qu'à un diagnostic du territoire. Cette étape s'est conclue par une réunion avec l'ensemble des partenaires afin de lancer la 2^e étape, à savoir l'élaboration des nouveaux axes.

3.2) Le jardin partagé

Depuis le mois de mars 2016, un terrain situé au 181 avenue de la Division Leclerc accueille les ateliers jardin, précédemment menés au centre socioculturel, ainsi que le projet d'émergence d'un jardin partagé ouvert à tous.

Outre les ateliers menés par l'association l'Autre Champ avec les enfants, des habitants, regroupés en collectif ont préparé le terrain et entrepris des plantations.

Afin de faire vivre ce jardin, des animations et des actions de convivialité ont également été proposées : ciné club en plein air, ateliers land art avec le professeur d'arts plastiques, ateliers de décoration du grillage avec le collectif Deuz'bro et réalisation d'un salon de jardin lors d'ateliers « palettes » réalisés au centre socioculturel avec l'aide technique des Compagnons bâtisseurs.

3.3) L'œuvre mémorielle

Depuis fin 2015, le service culturel et le Centre socioculturel Clara Zetkin travaillent à la réalisation d'une œuvre d'art dédiée à l'ensemble des mémoires de Villeteuse.

Porteurs de valeurs, l'œuvre d'art et l'espace qui l'abritera sont voulus comme un lieu de convergence physique et symbolique pour tous les Villeteusiens, pour tous ceux qui souhaitent commémorer le passé, exprimer leur attachement à des valeurs ou encore réagir à une actualité. Ce lieu doit s'inscrire à la fois dans le passé et dans l'avenir.

Le collectif d'artistes Random, choisi suite à un appel d'offres, a commencé son travail dans une démarche fortement participative voulue par les élus. Ils iront dès la rentrée de septembre, à la rencontre des habitants afin de collecter des paroles pour transcrire en photos et en sculpture ce qui fait l'histoire et la spécificité de Villeteuse.

3.4) L'organisation du forum des associations

Le futur forum des associations se tiendra le 8 octobre 2016 sur le parvis et à l'intérieur de l'Hôtel de Ville. Conçus comme un lieu de rencontre et de partage entre les associations et les habitants, comme un moment de présentation et de valorisation des activités associatives et de leur diversité.

Cet événement est co-construit avec les associations. Depuis novembre 2015, réunions plénières et ateliers de travail se succèdent afin d'élaborer le projet, tant dans sa forme que dans son contenu.

3.5) Des actions hors les murs

Dans une volonté de rayonner sur l'ensemble du territoire, certaines actions du centre socioculturel ont été menées hors les murs, tels que les p'tits déj de Clara, les Rencontre et partage, les ateliers d'art plastique.

3.6) L'ouverture d'un nouveau local commun résidentiel

Dans le cadre d'une opération immobilière, un nouveau local sera mis à disposition des associations dans un immeuble situé sur la route de Saint-Leu, permettant ainsi de proposer un lieu de partage pour

les associations mais également pour les services et ainsi de redynamiser la vie associative et proposer des activités sur la partie sud de la ville.

4) PERSPECTIVES 2017-2020

4.1) Comités d'usagers

Outre la mise en œuvre de projet sur le long terme, la création de comités d'adhérents (ou d'usagers) sera mise en place pour dynamiser la démarche participative et associer davantage les habitants aux actions du centre socioculturel Clara Zetkin.

La mise en œuvre des comités d'usagers était un axe du précédent projet social mais l'objectif n'a pas été atteint car le souhait était de travailler en petit groupe avec des habitants sur la mise en œuvre de certains projets – tels que les sorties – pour amener les habitants à s'impliquer progressivement dans la vie du centre, et cette implication s'est faite lentement.

Aujourd'hui, un « noyau dur » d'usagers régulier existe et a participé activement à la démarche de renouvellement du projet social.

Les comités d'usagers seront donc travaillés sur la base de la dynamique créée par la démarche de renouvellement du projet social et les habitants qui se sont inscrits dans la démarche en participant régulièrement aux différents temps de réflexion et de travail au sein du « groupe moteur ».

4.2) Démarche participative et travail partenarial accrus

Afin de maintenir la dynamique des trois projets pour lesquels une démarche participative a été mise en œuvre, il est important de penser l'ensemble des projets dans une dimension participative et partenariale. Ainsi, certaines actions et projets seront organisés avec les habitants et les associations, de l'élaboration à l'organisation finale, comme cela a été initié en 2015 et en 2016 avec la soirée des mamans, la sortie du p'tit déj de Clara, la fête d'Halloween ou encore la soirée culturelle mauritanienne.

Cette année, l'accent sera mis sur les sorties et les moments de convivialité au jardin, ainsi que sur la commémoration de l'abolition de l'esclavage.

De la même manière, les partenariats notamment avec les services municipaux seront recherchés : Printemps de l'égalité, journée du droit des femmes, sorties...

4.3) Qualification de la démarche de lutte pour l'égalité et autour des commémorations

La démarche pour l'égalité et de lutte contre les discriminations est une démarche qui doit irriguer l'action de l'ensemble des services. Le Printemps de l'Egalité est la restitution des actions menées tout au long de l'année.

L'édition 2015 a fait la part belle à cette restitution notamment avec les centres de loisirs (fresque, scénettes et chansons), les associations (chansons), le service jeunesse (vidéo) et le CSC (projection d'un extrait du projet « Un autre regard »). Cette démarche peut être encore davantage qualifiée en impliquant un plus grand nombre de services et en travaillant les projets en amont.

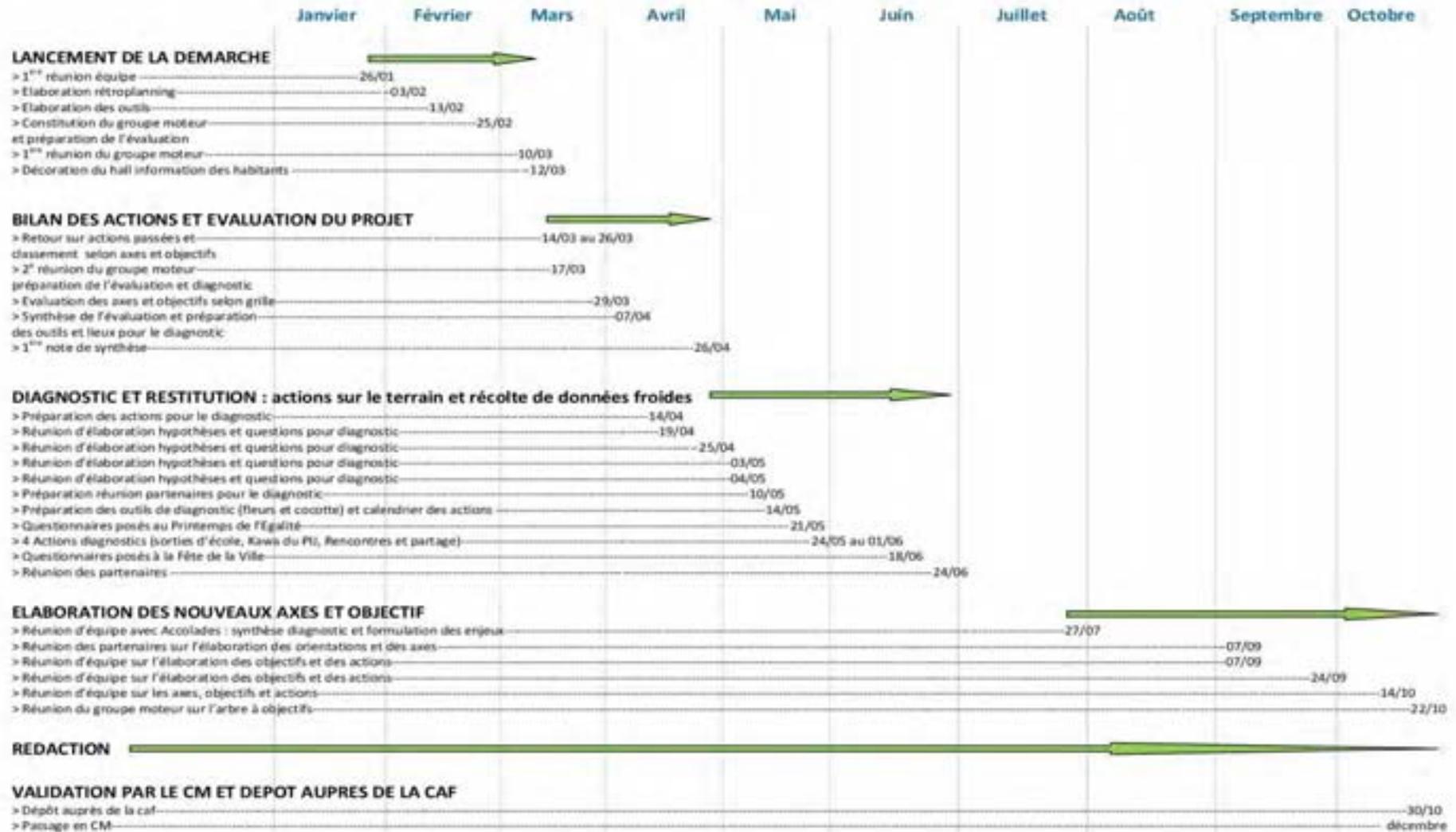
4.4) L'intergénérationnel

Lors d'un atelier de travail dans le cadre du diagnostic du projet social et en amont avec les habitants, la diversification nécessaire des publics fréquentant le centre socioculturel a été soulignée. Clara Zetkin a pour vocation à être une structure intergénérationnelle et cet aspect sera pris en compte dans les futures programmations et les futurs partenariats avec les services jeunesse, culturel ou Pôle seniors, afin que tous s'approprient davantage le lieu.

4.5) Nouvelle adhésion et grille tarifaire

En 2017, une nouvelle adhésion sera proposée aux habitants. Elle sera annualisée et donnera droit à une carte d'adhésion pour l'ensemble de la famille. Les tarifs ont également été repensés, notamment ceux des activités à l'année, qui seront proposées au trimestre pour permettre une « rotation » des publics.

Annexe 4 : Planning complet de la démarche



Annexe 5 : Axes, objectifs et actions projet social 2010-2013

Axe 1 : Développer la dimension familiale des actions

I. Objectif opérationnel 1 : renforcer les actions spécifiques liées à la parentalité

- ❖ Action 1 : développer la dimension familiale des actions et créer un poste de référent famille
- ❖ Action 2 : « médiation et appropriation culturelles » avec Cultures du cœur
- ❖ Action 3 : mettre en place une action collective concernant les départs en vacances et en sorties famille

II. Objectif opérationnel 2 : favoriser le lien intergénérationnel dans l'ensemble des actions du CSC Clara Zetkin renforcer les actions spécifiques liées à la parentalité

- ❖ Action 1 : développer le travail partenarial avec les services enfance, jeunesse et la Résidence personnes Agées
- ❖ Action 2 : favoriser la participation des parents dans toutes les actions (soirées, sorties, ateliers...)

Axe 2 : Accentuer la promotion de la vie associative

I. Objectif opérationnel 1: renforcer l'accompagnement des associations

- ❖ Action 1 : favoriser la création d'associations
- ❖ Action 2 : aide et soutien à la réalisation de projets associatifs
- ❖ Action 3 : faciliter la vie associative : lieux d'accueil, de ressources, de formations, d'orientation etc...

II. Objectif opérationnel 2 : renforcer les liens entre associations

- ❖ Action 1 : multiplier les manifestations associatives : préparation d'un forum, sorties communes, soirées thématiques...
- ❖ Action 2 : favoriser les échanges inter associatifs : «rencontre et partage», fête de la ville, mutualiser les projets associatifs...

Axe 3 : Favoriser le lien social en mettant en œuvre une démarche participative des habitants

I. Objectif opérationnel 1 : favoriser l'implication des habitants dans les activités quotidiennes du CSC Clara Zetkin

- ❖ Action 1 : enrichir «les p'tit déj de Clara»
- ❖ Action 2 : solliciter la participation des habitants lors des temps forts (fêtes, festival Transit, soirées familiales...)
- ❖ Action 3 : Favoriser l'organisation d'activités par des habitants et des bénévoles

II. Objectif opérationnel 2 : mettre en place des comités d'usagers

- ❖ Action 1 : réunir les collectifs de comité 1 fois par mois

- ❖ Action 2 : organiser des temps d'échanges réguliers autour de thématiques à aborder
- ❖ Action 3 : travailler ensemble sur la création d'actions touchant à des problématiques individuelles partagées collectivement

Axe 4 : Aller à la rencontre des publics du sud de la ville

I. Objectif opérationnel 1 : délocaliser des activités dans le sud de la ville

- ❖ Action 1 : réunir dans les LCR « les ptits déj de Clara »
- ❖ Action 2 : réunir dans les LCR les soirées « rencontre et partage »
- ❖ Action 3 : développer des permanences associatives, sociales et des partenaires dans les LCR...

II. Objectif opérationnel 2 : développer les actions déjà présentes dans le quartier sud

- ❖ Action 1 : enrichir les animations été dans les différents quartiers
- ❖ Action 2 : développer des actions annuelles en pied d'immeubles

Annexe 6 : Tableaux bilan des actions et tableaux de synthèse évaluation

Axe 1	Objectif général 1	Objectifs opérationnels		Bilan quantitatif (fréquentation, assiduité), cohérence avec programmation, cohérence avec attentes et besoins du public,
DEVELOPPER LA DIMENSION FAMILIALE DES ACTIONS	Renforcer les actions spécifiques liées à la parentalité	Développer la dimension familiale des actions et créer un poste de référent famille	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> *Ateliers parents-enfants : jardin, cuisine, créatifs, danses berbères (spectacle), jeux *LAPE Sorties Soirées et après-midi familiaux Proposition de modes de garde quand parents font des activités Création d'un poste de coordinateur famille en 2015 	<p>Contenu : cohérent avec le projet</p> <p>Fréquentation variable selon atelier et période</p> <p>Beaucoup d'enfants seuls dans les ateliers</p> <p>Difficultés pour aborder la thématique parentalité, rôle du parent... On survole la problématique.</p>
		"Médiation et appropriation culturelle" avec Cultures du coeur	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> Actions mises en place par le service culturel avec Serge Saada 	<p>Pas de retour du service culturel sur la fréquentation et le bilan.</p> <p>A priori, pas de groupe très conséquent.</p> <p>N'a pas été mené dans la durée.</p>
		Mettre en place une action collective concernant les départs en vacances et en sorties familles	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> Permanences Vacances et familles Week-end familles en 2013 	<p>2012 : 7 familles inscrites, 4 départs</p> <p>2013 : 18 familles inscrites, 6 départs</p> <p>Pas de permanences V&F en 2015. Reprise en 2016.</p> <p>Beaucoup de rdv.</p>

Axe 1	Objectif général 2	Objectifs opérationnels		Bilan quantitatif (fréquentation, assiduité), cohérence avec programmation, cohérence avec attentes et besoins du public,
DEVELOPPER LA DIMENSION FAMILIALE DES ACTIONS	Favoriser le lien intergénérationnel dans l'ensemble des actions du CSC Clara Zetkin	Développer le travail partenarial avec les services enfance, jeunesse et la résidence personne âgées	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> Printemps de l'Égalité Animations d'été Journée des droits des femmes Journées jeux avec l'IPPV Ludothèque en famille avec Pôle sénior et enfance Multimédia sénior Spectacle la Part égale et Allons z'en France 	<p>Fréquentation variable selon les actions.</p> <p>Mobilisation difficile.</p> <p>Difficultés à diversifier les publics.</p> <p>Travail partenarial pas toujours abouti car problème de pilote = celui qui fait.</p>
		Favoriser la participation des parents dans toutes les actions (soirées, sorties, ateliers...)	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> Soirées Halloween 2015 Ateliers jardin et pâtisserie Scrapbooking Bourse aux jouets ESS 	

Axe 2	Objectif général 1	Objectifs opérationnels		Bilan quantitatif (fréquentation, assiduité), cohérence avec programmation, cohérence avec attentes et besoins du public,
ACCENTUER LA PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE	Renforcer l'accompagnement des associations	Favoriser la création d'associations	Actions Soutien administratif via les permanences avec ou sans rdv	Fort demande. Besoin pallié régulièrement avec en moyenne un accompagnement à la création (6 à 8 associations/an).
		Aide et soutien à la réalisation de projets associatifs	Actions Orientation vers des formations type FoI, CRIB, MAIA... Formations à la carte au CSC (Adif 93, Iers secours, assurances, subventions, recherche de financement) via contrat de ville Soutien via FPH et contrat de ville via soirées associatives	Faible inscription des associations. Faible mobilité des associations pour se rendre aux formations gratuites du département → demande en 2014 d'un CUCS pour mise en place « Form'action des associations » mais arrêté en 2016 car doublon avec les formations du département.
		Faciliter la vie associative : lieux d'accueil, de ressources, de formations, d'orientation, etc	Actions Mise à jour du lieu ressources Permanences associatives Lieu de formations régulières Ateliers pérennes (informatiques) Permanences France bénévolat + mise en lien bourse du bénévole et annonces	Faible utilisation des ressources docs Utilisation du lieu pour réunions Permanence peu investie car accueil régulier sans rdv → difficulté des assos à s'inscrire dans un cadre Besoin de plus de financements pour développer les formations Formations et conseils réguliers sur RH

Axe 2	Objectif général 2	Objectifs opérationnels		Bilan quantitatif (fréquentation, assiduité), cohérence avec programmation, cohérence avec attentes et besoins du public,
ACCENTUER LA PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE	Renforcer les liens entre associations	Multiplier les manifestations associatives : préparation d'un forum, sorties communes, soirées thématiques	Actions Forum des associations Soirées familiales par les assos (éthiopienne, mauritanienne, portugaise, haïtienne...) Salles extérieures Brocante Fête des jardins Portes ouvertes du MRAP Fête de la ville Sortie au forum national des assos Abolition de l'esclavage et sortie à Nantes Après-midi autour du miel Halloween APE J Verne	Soirées régulières. Demande fréquente des assos
		Favoriser les échanges inter associatifs : rencontre et partage, fête de la ville, mutualiser les projets associatifs	Actions Rencontres et partage Espace restauration FdV travaillé collectivement HGI / APE : soutien scolaire commun Soirées mauritaniennes	R&P : Changement de fréquence car présence irrégulière Meilleures cohérence de l'offre inter-associative lors des Fête de la ville

Axe 3	Objectif général 1	Objectifs opérationnels		Bilan quantitatif (fréquentation, assiduité), cohérence avec programmation, cohérence avec attentes et besoins du public,
FAVORISER LE LIEN SOCIAL N METTANT EN ŒUVRE UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE DES HABITANTS	Favoriser l'implication des habitants dans les activités quotidiennes du CSC Clara Zetkin	Enrichir les p'tits déj de Clara	Actions Les p'tits déj dans les quartiers (2013) Sortie et soirées des mamans Sensibilisation avec les P'tis déb Mise en place d'une navette mini-bus Présence des autres services	St Leu, Langevin : beaucoup de monde, bel échange, salle remplie Allende : peu de personnes du quartier Mail Vogue : en extérieur avec prélude musical La présence des services apporte un plus.
		Solliciter la participation des habitants lors des temps forts (fêtes, festival Transit, soirées familiales, etc)	Actions Journée commémorative Halloween Soirée des femmes et projet brunch à Paris Fête du CSC Atelier Bobine Ateliers pâtisserie Soirées associatives Henné au stand FDV	Participation aux ateliers (lecture de contes, maquillage, buffet, surveillance hall et WC) Soirée des femmes et brunch : co-organisée avec les habitantes : sono, courses, thème, réservation, demande de devis...
		Favoriser l'organisation d'activités par des habitants et des bénévoles	Actions Peu ou pas d'actions exceptées soirée et brunch des mamans	

Axe 3	Objectif général 2	Objectifs opérationnels		Bilan quantitatif (fréquentation, assiduité), cohérence avec programmation, cohérence avec attentes et besoins du public,
FAVORISER LE LIEN SOCIAL N METTANT EN ŒUVRE UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE DES HABITANTS	Mettre en place des comités d'usagers	Réunir les collectifs de comité une fois par mois	Actions	Pas mis en place
		Organiser des temps d'échanges réguliers autour de thématiques à aborder	Actions	
		Travailler ensemble sur la création d'actions touchant à des problématiques individuelles partagées collectivement	Actions	

Axe 4	Objectif général 1	Objectifs opérationnels		Bilan quantitatif (fréquentation, assiduité), cohérence avec programmation, cohérence avec attentes et besoins du public,
ALLER A LA RENCONTRE DES PUBLICS DU SUD DE LA VILLE	Délocaliser des activités dans le sud de la ville	Réunir dans les LCR les P'tits déj de Clara	Actions En 2014 et 2016	
		Réunir dans les LCR les soirées Rencontre et partage	Actions En 2014 et 2016	Peu d'associations ou d'habitants mais réflexion sur les dates, horaires et lieux Manque de moyens techniques Partenariat associatif en dent de scie
		Développer des permanences associatives, sociales et des partenaires dans les LCR	Actions Permanences SFMAD, Mission locale, Feu Vert en 2012 et 2015 Actions associatives : HSI, SFMAD, Franco-Tamoul, ADBV PRE et SMU	Arrêt de la permanence car peu de jeunes s'y rendaient Manque de moyens techniques : accès internet, mobilier non adapté pour accueil multiples et individuelles sur une même salle Solicitation des LCR par les services qui a baissé l'impact de la nouvelle procédure de clés

Axe 4	Objectif général 2	Objectifs opérationnels		Bilan quantitatif (fréquentation, assiduité), cohérence avec programmation, cohérence avec attentes et besoins du public,
ALLER A LA RENCONTRE DES PUBLICS DU SUD DE LA VILLE	Développer les actions déjà présentes dans le quartier sud	Enrichir les animations d'été dans les différents quartiers	Actions 4 animations d'été, 2 au nord, 2 au sud Café palabre Auto réparation de vélo Percussions Stands médiathèque Ateliers Palettes	Beaucoup d'enfants et peu de parents
		Développer des actions annuelles en pied d'immeubles	Actions Jardin partagé Animations d'été Fête des Jardins Festival méfis Rencontre et partage hors les murs Les petits déb Fête du CSC Actions associatives	Peu d'habitants

Axe 1	Objectif général 1	Objectifs opérationnels	SYNTHESE
DEVELOPPER LA DIMENSION FAMILIALE DES ACTIONS	Renforcer les actions spécifiques liées à la parentalité	Développer la dimension familiale des actions et créer un poste de référent famille	Fréquentation : présence inégale, pourquoi ? > Information ? > Adéquation avec les attentes et les besoins ? > Quelle présence de la zone sud ? > Développer les partenariats pourrait-il être bénéfique ? Parentalité : > Une notion et des enjeux à clarifier et à partager > Approfondir les liens parents-enfants et la place du père
		"Médiation et appropriation culturelle" avec Cultures du coeur	
		Mettre en place une action collective concernant les départs en vacances et en sorties familles	Réfléchir à la relation entre actions collectives et démarches participative. Préparation collective : créatrice de liens et temps d'approfondissement

Axe 1	Objectif général 2	Objectifs opérationnels	SYNTHESE
DEVELOPPER LA DIMENSION FAMILIALE DES ACTIONS	Favoriser le lien intergénérationnel dans l'ensemble des actions du CSC Clara Zetkin	Développer le travail partenarial avec les services enfance, jeunesse et la résidence personne âgées	Le partenariat est-il une condition de réussite de la mobilisation des habitants ? Le partenariat permet-il de répondre à nos objectifs ?
		Favoriser la participation des parents dans toutes les actions (soirées, sorties, ateliers...)	La participation, c'est quoi ? > Préciser > Expérimenter ? > Evaluer ?

Axe 2	Objectif général 1	Objectifs opérationnels	SYNTHESE
ACCENTUER LA PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE	Renforcer l'accompagnement des associations	Favoriser la création d'associations	Nécessité de préciser : <ul style="list-style-type: none"> > Pourquoi favoriser la création d'assos ? > Le sens et la qualité de la vie associative des associations créées > Le soutien à la vie associative = l'affaire de tous > Rôle du référent à la vie associative
		Aide et soutien à la réalisation de projets associatifs	Voir ob. op 1
		Faciliter la vie associative : lieux d'accueil, de ressources, de formations, d'orientation, etc	Enjeu : travail avec le service communication pour faire savoir, faire connaître, rendre autonome et partager → plaquette de présentation CSC et/ou Vie associative ?

Axe 2	Objectif général 2	Objectifs opérationnels	SYNTHESE
ACCENTUER LA PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE	Renforcer les liens entre associations	Multiplier les manifestations associatives : préparation d'un forum, sorties communes, soirées thématiques	Voir travail sur forum des associations
		Favoriser les échanges inter associatifs : rencontre et partage, fête de la ville, mutualiser les projets associatifs	Favoriser ou privilégier <ul style="list-style-type: none"> > les dynamiques interassociatives > L'accompagnement individuel des associations et des porteurs de projets > Les projets collectifs

Axe 3	Objectif général 1	Objectifs opérationnels	SYNTHESE
FAVORISER LE LIEN SOCIAL N METTANT EN ŒUVRE UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE DES HABITANTS	Favoriser l'implication des habitants dans les activités quotidiennes du CSC Clara Zetkin	Enrichir les p'tits déj de Clara	<ul style="list-style-type: none"> > Pérenniser l'action, réinterroger la forme ? > Continuer à tisser des liens avec les habitants des quartiers > Mieux et plus impliquer les habitants sur le montage de l'action
		Solliciter la participation des habitants lors des temps forts (fêtes, festival Transit, soirées familiales, etc)	<ul style="list-style-type: none"> > Continuer à impulser la dynamique de participation (comité d'usagers, parrainage) > Flécher des actions et prioriser
		Favoriser l'organisation d'activités par des habitants et des bénévoles	Développer des espaces dédiés, formalisés.

Axe 3	Objectif général 2	Objectifs opérationnels	SYNTHESE
FAVORISER LE LIEN SOCIAL N METTANT EN ŒUVRE UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE DES HABITANTS	Mettre en place des comités d'usagers	Réunir les collectifs de comité une fois par mois	Nécessité de saisir les différentes modalités de fonctionnement possibles
		Organiser des temps d'échanges réguliers autour de thématiques à aborder	
		Travailler ensemble sur la création d'actions touchant à des problématiques individuelles partagées collectivement	

Axe 4	Objectif général 1	Objectifs opérationnels	SYNTHESE
ALLER A LA RENCONTRE DES PUBLICS DU SUD DE LA VILLE	Délocaliser des activités dans le sud de la ville	Réunir dans les LCR les P'tits déj de Clara	Se questionner sur la pertinence de ces actions : > Déplacement systématique vers le sud > Conséquences en terme de fréquentation de la structure ? Mieux impliquer les services collègues Relancer une dynamique associative via les LCR (nouveau à St Leu) S'appuyer sur les comités de quartier et leurs référents Partenariats à renforcer
		Réunir dans les LCR les soirées Rencontre et partage	
		Développer des permanences associatives, sociales et des partenaires dans les LCR	

Axe 4	Objectif général 2	Objectifs opérationnels	SYNTHESE
ALLER A LA RENCONTRE DES PUBLICS DU SUD DE LA VILLE	Développer les actions déjà présentes dans le quartier sud	Enrichir les animations d'été dans les différents quartiers	Est-ce en lien avec les missions du CSC (moyens humains ?) Compte-tenu des publics touchés (enfants), d'autres services doivent s'impliquer. Développer les moyens logistiques et de communication ? ⇒ Nécessité de redéfinir les objectifs (avec les services collègues, les partenaires...)
		Développer des actions annuelles en pied d'immeubles	

Annexe 7 : Programme du 1^{er} forum des associations et du bénévolat



Portraits ASSOCIATIFS

Le monde associatif est vaste et peut prendre des formes diverses. Un point commun peut cependant être noté en amont : l'engagement. Le plus souvent bénévole, parfois salarié, dans un secteur culturel, sportif, social ou autre... Villainoise compte de nombreuses autres. Voici deux portraits qui illustrent le dynamisme associatif villainois.

Bonne route au club Vmax !

François, 42 ans, est un homme dynamique et engagé. Il a rejoint le club Vmax à Villainoise en 2012. Depuis, il participe à de nombreuses activités sportives et sociales. Il est très investi dans le club et aide les nouveaux membres à s'intégrer. Il aime partager ses connaissances et son expérience avec les autres. Il est très apprécié de tous et est devenu un membre incontournable du club.



Il est très investi dans le club et aide les nouveaux membres à s'intégrer. Il aime partager ses connaissances et son expérience avec les autres. Il est très apprécié de tous et est devenu un membre incontournable du club.

Coup de projecteur sur une nouvelle asso' de réalisateurs-scénaristes !

Cette nouvelle association de réalisateurs-scénaristes a été créée à Villainoise en 2015. Elle vise à promouvoir le cinéma amateur et à offrir un cadre de travail pour les passionnés de la réalisation. Les membres peuvent échanger sur leurs projets, recevoir des conseils et bénéficier de formations. L'association organise également des ateliers de tournage et des ateliers de scénario.



Elle vise à promouvoir le cinéma amateur et à offrir un cadre de travail pour les passionnés de la réalisation. Les membres peuvent échanger sur leurs projets, recevoir des conseils et bénéficier de formations. L'association organise également des ateliers de tournage et des ateliers de scénario.

Pratique : créez, modifiez votre association sur internet

Sur Services Publics France, près d'une vingtaine de services en ligne sont accessibles. Par exemple, les associations peuvent faire leurs demandes de subvention auprès des collectivités territoriales partenaires ou adhérer au dispositif unique emploi associatif.

- Services accessibles en ligne



LE FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU BENEVOLE

AU PROGRAMME

Des débats, des idées, des échanges, mais aussi de la danse, de la musique, des petits plats, le meilleur bureau des associations de Villainoise sera le reflet de la richesse de sa vie associative de notre ville. À partir de 10h, une délégation présidée sera présente et tiendra un stand.



VILLAGE ASSOCIATIF
 À PARTIR DE 10H00
 JUSQU'À 18H00
 LES ASSOCIATIONS DE VILLAINOISE

SCÈNE ASSOCIATIVE
 À PARTIR DE 18H00
 LES ASSOCIATIONS DE VILLAINOISE



ESPACE UNIVERSITÉ POPULAIRE
 À PARTIR DE 18H00
 LES ASSOCIATIONS DE VILLAINOISE

ESPACE JEUNES
 À PARTIR DE 18H00
 LES ASSOCIATIONS DE VILLAINOISE

ESPACE JEUNES
 À PARTIR DE 18H00
 LES ASSOCIATIONS DE VILLAINOISE



EXPOSITIONS
 À PARTIR DE 18H00
 LES ASSOCIATIONS DE VILLAINOISE

ESPACE JEUNES
 À PARTIR DE 18H00
 LES ASSOCIATIONS DE VILLAINOISE



LISTES DES ASSOCIATIONS ET PARTICIPANTS PARTICIPANTS

Annexe 8 : Questionnaires



Commune de
Villetaneuse

PROJET SOCIAL CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN

Questionnaire 1

1) Participez-vous à la vie de la Ville ?

Oui

Non

Si oui, à quels événements ou initiatives ?

.....
.....
.....

2) Fréquentez-vous des structures municipales (gymnases, maison de quartier, CICA, médiathèque, PIJ, CSC...) ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

.....
.....
.....

3) Avez-vous des loisirs ou centres d'intérêts principaux ?

Oui

Non

Si oui, lesquels et où les pratiquez-vous ?

.....
.....
.....

4) Quelles activités souhaiteriez-vous faire dans la ville, seul ou en famille ?

.....
.....
.....

5) Connaissez-vous le centre socioculturel Clara Zetkin ?

Oui

Non

6) Savez-vous ce qu'est un centre social ?

Oui

Non

.....
.....
.....

7) Vous êtes-vous déjà rendu au centre socioculturel Clara Zetkin ?

Oui

Non

Si oui, pour quelle(s) activité(s) ?

.....
.....

8) Pensez-vous que le centre socioculturel est une structure qui s'adresse à tous les publics ?

Oui Non

Aux femmes ? Oui Non
Aux hommes ? Oui Non
Aux enfants ? Oui Non
Aux familles ? Oui Non

9) Savez-vous que le centre socioculturel Clara Zetkin propose des activités parents-enfants ?

Oui Non

10) Dans quel quartier habitez-vous ?

.....
.....

11) Seriez-vous intéressé de recevoir des informations sur l'activité municipale et celle du centre socioculturel Clara Zetkin ?

Oui Non

Ensuite, présentation de ce qu'est le centre socioculturel, ce qu'on y propose et de la démarche de renouvellement du projet social

.....
.....

Femme Homme Nom :

Âge :

Adresse :

.....

Mail :

Numéro de téléphone :



**PROJET SOCIAL
CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN**

Questionnaire 2

1) Etes-vous de Villetaneuse ?

Oui

Non

De quel endroit ?

2) Qu'y faites-vous ?

3) Est-ce que vous vous impliquez dans la vie de la ville ?

Oui

Non

Si oui, comment (associations, activité sportive, activité culturelle...)

Si non, pour quelle raison ?

4) Etes-vous suffisamment informé de ce qui se passe sur la ville ?

Oui

Non

Par quel biais ?

5) Savez-vous ce que propose le centre socioculturel ?

Oui

Non

Ensuite, présentation de ce qu'est le centre socioculturel, ce qu'on y propose et de la démarche de renouvellement du projet social

6) Seriez-vous intéressé de recevoir des informations sur l'activité municipale et celle du centre socioculturel Clara Zetkin ?

Oui

Non

Femme Homme Nom :

Âge :

Adresse :

.....

Mail :

Numéro de téléphone :

QUESTIONS OUVERTES											
	Participation Evénements ou vie de la ville	Quelle activités dans la ville	Raisons de la non-implication	Fréquentation Structures	Loisirs, centres d'intérêt	Activités souhaitées	Connaissance missions ou activités centre social	Pourquoi fréquentation CSC	Supports d'information consultés	Commentaires	Valeur
Questionnaire 1	Oui	Fdv		Maison de quartier anciennement CSC	Origami Ateliers au CSC	Course de voiture Barucada	Créer du lien Se retrouver	Multimédia		Manque de temps pour activité	Vivre-ensemble : communauté égalité
Q2	Tous			Toutes	Sport Musique Lecture	Aucune	/	Evénements municipaux et associatifs		Agent de la ville	Vivre-ensemble : accord des cultures Partage des valeurs Echanges Socle commun des valeurs Solidarité
Q3	/			Maman au pôle Séniors	Activités loisirs et piscine quand habitait la ville	piscine	/	/		N'habite plus la ville	Convivialité : sympathie relations avec les gens (famille, collègues, voisins, amis)
Q4	Oui	Pétition piscine		/	Association ancien combattants à Drancy	/	/	/		/	Egalité : match nul homme femme
Q5	Oui	Fdv RSP		peps CSC PU Maison de quartier LCB	Magasins Films Etre chez soi Musique	Piscine Ludothèque	Lieu d'accueil habitants avec multitude d'activités	Printemps Egalité Réunions Permanences		Partenaire associatif	Dignité humaine : pas de commentaire
Q6	/			Médiathèque OCA Gymnase	Lecture	Piste cyclable Rencontres le dimanche	Aide aux voyages scolaires Aide au dessin et à l'art plastique	Dépose ses enfants pour activités		/	Dignité humaine : vivre en communauté
Q7	/			CSC maison de quartier Médiathèque Piscine	Sorties en famille	Sorties culturelles et sport	Partage et vivre ensemble	Sorties et cinéclub		/	Savoir : pas de commentaire
Q8	/			Médiathèque PU (son enfant)	Sports (club d'athlétisme Villeta) Adhérente à diverses assos	Parcelle jardin ouvrier ou Butte Pinson	Regroupe asso, propose activités et concerts	/		/	Solidarité : aider son prochain, son voisin. Le pratique en travaillant en association
Q9	Oui	Fdv		Médiathèque CSC	Jeux de société Parcs d'attraction	Bénévolat	Formations Activités familles	Cours d'ASL Activités Sorties		/	/
Q10	Oui	Comités de quartier Réunions publiques									Egalité : homme/femme

QUESTIONS OUVERTES											
	Participation Evénements ou vie de la ville	Quelles activités dans la ville	Raisons de la non-implication	Fréquentation Structures	Loisirs, centres d'intérêt	Activités souhaitées	Connaissances missions ou activités centre social	Pourquoi fréquentation CSC	Supports d'information consultés	Commentaires	Valeur
Q11	Oui			PI CSC Médiathèque	Associatifs et historiques	Café littéraire Aller au théâtre Avoir une vraie salle de spectacle	/	Associations Débats et conférences		Participe à la vie de la cité, il s'exprime en étant présent car le pouvoir se prend, il ne l'attend pas. Ouvrir un département d'histoire éduc pop-ds le domaine de l'histoire. Les fibts doivent pouvoir avoir les clés, notamment historiques pour pouvoir comprendre le monde ds lequel ils vivent.	Dignité humaine : Principal combat depuis les années 80 Rétablir la dignité de mes aïeux réduits en esclavage Amener les descendants à prendre en considération l'histoire peuse
Q12	Oui			CICA CSC Médiathèque Gymnase Jesse Owens (spectacle)	Sorties, parcs, cinéma	Plus d'aménagements pour les jeux d'enfants au parc	Réception public pour les activités Associations Spectacles	Visite du Louvre Cinéma - Sortie à la mer		Agent de la ville	Engagement : Pour préparer un projet, Avoir un objectif
Q13	Oui	Association " les savoirs faire" conseillère municipale		Maison de quartier CSC Médiathèque CICA	Couture	Cours d'anglais Danse de salle	Accueil public. Mise en place culture	Evenementiel Pit Déj Clara		Conseillère municipale	Lien social : Accueil Dialogue - Amour
Q14	Oui	Ciné club Pit déj Soirée à thèmes		CSC Médiathèque Gymnase	Musique Danse Promenade parc	Danse	Comme une 2ème maison Renseignements Informations Lien parents/enfants	Evenementiel Pit Déj Clara Accueil parents/enfants			Accepter la différence : S'accepter tel qu'on est (couleur, religion, sexe) Aucun jugement
Q15	Oui	Fête de la ville Activités		CSC Médiathèque	Cuisine Piscine Foot	Beauté	Activités lieu parents/enfants Sorties Spectacles	Patinoire Sorties Paris Pâtisserie Pit déj Soirée à thèmes			Accepter la différence : caractère, culture, origine
Q16	Oui	Vie scolaire enfants		CSC CICA	Chanter	Danse, chant en famille	Aide social Orientation	Printemps de l'égalité			Lien social : Penser au logement Aide familiale
Q17	Oui	Evénements Manif Fête de la ville		CSC Médiathèque	Multimédia	Cours de cuisine (du monde) Gym bouce Garde d'enfant au CSC (roulement)	Convivialité Echange Discussion Partage Rencontre Nouveauté	Sortie familiale Multimédia Jardinage Arts plastiques			Accepter la différence : Religion, coutume, façon de vivre, handicap
Q18	Oui	Fête de la ville			Natation Promenade au parc	Activités enfants Aider la ville	Connaissances par tiers	Activités enfants (PM)		Aide-animatrice bénévole Manque piscine et jeux de parcs	Dignité humaine : Ne sait pas

QUESTIONS OUVERTES											
	Participation Evénements ou vie de la ville	Quelle activités dans la ville	Raisons de la non-implication	Fréquentation Structures	Lobis, centres d'intérêt	Activités souhaitées	Connaissance missions ou activités centre social	Pourquoi fréquentation CSC	Supports d'information consultés	Commentaires	Valeur
Q19	Non			Une fois au OCA pour activité piano	Ville en appartement Sport Gym Musique	Activités musique Sport		Renseignements pour les sorties			
Q20	Non			Médiathèque	Chant Gospel	Activités chant et chorale Gospel	Pas de connaissances de types d'actions mise en place dans le social				
Q21	Oui	Fête de quartier		CSC Médiathèque		Sport et piscine pour femmes Activités cuisine et pâtisserie		Rencontres parents/enfants			Collectif : Jardin collectif
Q22	Oui	Fête de la ville Animations quartier		PU Mission locale Mairie	Footing Sport		Multimédia	Démarches administratives Ordinateurs Informatique		Plus de commerces et de vies	
Q23	Oui	Mairies (réunions)		Jardinage Stage informatique Atelier pôle seniors							
Q24	Oui	Association "Autre champ"		Kawa du PU CSC (ciné-club) Médiathèque	Manga dessins Jeux vidéo	Atelier ciné-club mangas (avec meilleur ami)	Structures pour jeunes et familles (aides aux devoirs) Ciné-club	Atelier vidéo Ciné-club et autres			
Q25	Non			Bibliothèque CSC		Sorties Activités sportives		Soirée Evénements films			Lien social : Service, amitié
Q26	Oui			Ciné-Club Jardins PU CSC Maison de quartier Médiathèque	Jardinage Ciné Piscine	Faire un poulailler	Lieu à dispo des énergies et dynamique	Ciné-club Rencontres débats Jardin			
Q27	Oui	Gala danse Fête de l'école		Gymnase Médiathèque	Marché	Piscine		Activités enfants Sorties			
Q28	Oui	Rencontres et partage Ciné-club		CSC	Musique Ecriture Cinéma	Aide aux jeunes à construire une activité scénariste	Echange, lieu ressource Rencontres autre culture	Ciné-club			Vivre ensemble : Chose la plus merveilleuse au monde
Q29	Oui	Association et activités CSC		Médiathèque	Sports Karaté Gym	Pas assez d'activités		Gym Ateliers avec enfants			Démocratie : Liberté Egalité
Q30	Oui	JRV Comité de quartier FDY Fête des voisins		PU CSC Médiathèque	Photos à l'extérieur	Atelier photo	Lieu rencontre, d'échange Plaque tournante des activités sur le territoire	Ciné-club Réunions Informatique Soirées jeux			Egalité : Droits devant les hommes et femmes

QUESTIONS OUVERTES											
	Participation Evénements ou vie de la ville	Quelle activités dans la ville	Raisons de la non-implication	Fréquentation Structures	Loisirs, centres d'intérêt	Activités souhaitées	Connaissance missions ou activités centre social	Pourquoi fréquentation CSC	Supports d'information consultés	Commentaires	Valeur
Q31	Non				Foot	Activités sportives Natation Danse					
Q32	Non	Y habite mais ne sait pas ce qui s'y passe	N'a pas l'info		Fait partie d'une association culturelle pour faire connaître le carnaval antillais				Journal de la ville Internet	Journal arrive trop tard	
Q33	Oui	Acteur associatif et élu					Ateliers informatiques Cours alphabétisation Cours d'arabe Sorties pédagogiques Petits déj Réunions associatifs		Communication pas mal		
Q34	Oui	Habitant Création association							Internet Journal de la ville	Inscriptions dans activités du CSC en nombre très limité	
Q35	Oui	Jardinage Ciné club Syndicalisme							Cherche tout le temps l'info		
Q36	Oui	Habitante Ancienne animatrice	Pas beaucoup sur la ville et manque de temps						Journal Prospectus	Manque de garde d'enfants pour participer aux activités	
Q37	Oui	Habitante Enfants scolarisés	Pas intéressés						Panneaux d'affichage		
Q38	Oui	Y travaille (boulangerie)	Enfants en bas âge en plus du travail, il n'y pas beaucoup de temps				Atelier parents/enfants	Ateliers	Bouche-à-oreille Affichage		
Q39	Oui	Y travaille (assistante maternelle) Activité asso sportive (secrétaire bénévole)							Aucun: ne cherche pas d'information		
Q40	Oui	Y habite Mère au foyer			Sortie avec les enfants						

QUESTIONS OUVERTES											
	Participation Evénements ou vie de la ville	Quelle activités dans la ville	Raisons de la non-implication	Fréquentation Structures	Lobbys, centres d'intérêt	Activités souhaitées	Connaissance missions ou activités centre social	Pourquoi fréquentation CSC	Supports d'information consultés	Commentaires	Valeur
Q55		Y habite FDV Réunions publiques							Journal de la ville		
Q56		Y habite et y revient parce que connaît du monde							Journal de la ville		Culture : Apprendre
Q57	Oui	Association Y habite							Journal BAG		
Q58	Oui	Y habite et y travaille Association parents d'élèves Réunions publiques					Sorties Spectacles Asso		Parle travail à la mairie		Epanouissement : CSC est une bonne chose pour la population

Ce document a été réalisé par :

Sabrina Bousekkine, Marielle Charbonneau, Karen Ekani Nkodo, Martine Hulin, Hassen Sehlaoui

